

# **GROUPE SNCF Mobilités**

**30 juin 2017**

## **RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ**

**et**

## **COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS**



# ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



La Plaine Saint-Denis, le 28 juillet 2017,

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président  
**Guillaume PEPY**

Le Directeur Général Délégué Performance  
**Mathias EMMERICH**

## SOMMAIRE

LE GROUPE SNCF MOBILITÉS EN 2017.....	3
1 ÉVÉNEMENTS MAJEURS DU PREMIER SEMESTRE 2017 .....	3
2 CHIFFRES CLÉS.....	4
3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	5
RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE .....	6
1 COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LES RÉSULTATS DU GROUPE .....	6
2 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES SECTEURS.....	10
3 INVESTISSEMENTS NETS ET ENDETTEMENT NET .....	21
4 ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ ET RATIOS .....	24
5 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'ÉTAT, SNCF RÉSEAU ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES .....	25
6 VOLET SOCIAL.....	26
7 ENJEUX ET PERSPECTIVES.....	27
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	28
1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	28
2 L'ÉQUIPE DIRIGEANTE.....	29

# LE GROUPE SNCF MOBILITÉS EN 2017

## 1 ÉVÉNEMENTS MAJEURS DU PREMIER SEMESTRE 2017

### 1.1 NOUVELLE DÉFINITION DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE (MOP)

Le groupe SNCF Mobilités a décidé de modifier la détermination de la marge opérationnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dorénavant les reprises de provisions utilisées, initialement classées au sein de la marge opérationnelle, sont comprises dans le poste « Variation nette des provisions » du compte de résultat. Ce changement de présentation entraîne une baisse de 65 M€ de la MOP au 30 juin 2017 (90 M€ au 30 juin 2016) compensée par une hausse du poste « Variation nette des provisions » pour le même montant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

### 1.2 CESSION DE STVA

Le groupe SNCF Mobilités est engagé dans un processus de cession de STVA.

Au 30 juin 2017, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs de cette filiale sont reclassés sur les lignes « Actifs détenus en vue d'être cédés » et « Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés » de l'état de situation financière. Les informations détaillées sont données en note 4.1 des comptes consolidés semestriels résumés.

### 1.3 NOUVEAU DÉCOUPAGE SECTORIEL

La publication du décret 2016-1468 du 28 octobre 2016 a pour conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, d'ajuster le positionnement de SNCF Gares & Connexions au sein de SNCF Mobilités en créant un métier de plein exercice. Il en résulte une modification de l'information sectorielle pour présenter ce métier à part et non plus comme un secteur au sein de SNCF Voyageurs (voir note 3 des comptes consolidés semestriels résumés).

### 1.4 ÉMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

SNCF Mobilités a émis en date du 2 février 2017 un emprunt obligataire pour un montant de 1 milliard d'euros sur douze ans à taux fixe swappé à taux variable pour la moitié du montant. Cet emprunt et le swap échoient le 2 février 2029. Par ailleurs, SNCF Mobilités bénéficie d'une swaption pour revenir à taux fixe à hauteur de 250 M€ échéance 20 avril 2017. Une seconde tranche de 300 M€ a été émise le 31 mai 2017.

### 1.5 SIGNATURE DES ACTES DE VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Des cessions immobilières ont été conclues courant janvier 2017 et ont généré des plus-values immobilières pour un montant global de 103 M€. Ces résultats de cessions sont comptabilisés sur 2017 sur la ligne « Résultats de cession d'actifs » du compte de résultat consolidé.

### 1.6 DIMINUTION DE LA CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (CST)

Par courrier adressé au Président de SNCF Mobilités, en date du 13 février 2017, le Premier Ministre a décidé de baisser, dès 2017 et jusqu'à 2022, la CST payée par SNCF Mobilités. La baisse cumulée s'élèvera à 420 M€ et impactera la marge opérationnelle au compte de résultat.

Cette décision est prise dans le contexte d'une réorganisation des trains d'équilibre du territoire (TET) dans la continuité de la feuille de route présentée par le Gouvernement le 7 juillet 2015 et ponctuée par une nouvelle convention 2016-2020 équilibrée sur la période. Elle est cohérente avec les recommandations de la Cour des comptes du 13 février 2015 pour une diminution du poids de la contribution de SNCF Mobilités au financement des TET.

Elle n'est compensée ni par une augmentation de charges pour SNCF Mobilités ni par une diminution de compensations financières à recevoir de l'État au titre des TET, la trajectoire financière de la convention signée avec Intercités n'étant pas remise en cause.

Au 30 juin 2017, considérant que la Loi de Finances pour 2017 sera modifiée compte tenu du courrier du Premier Ministre, la charge de CST est de 40 M€, entraînant une amélioration de la marge opérationnelle de 76 M€ par rapport au 30 juin 2016 où le montant de CST comptabilisé était de 116 M€.

## 2 CHIFFRES CLÉS

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016(*)
Chiffre d'affaires	15 761	15 143
Marge opérationnelle	1 179	743
Résultat opérationnel courant	509	132
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	687	254
Résultat financier	-131	-207
Résultat net - part du groupe	338	-25
Capacité d'autofinancement	817	485
Investissements nets (1)	-1 010	-1 073
Cash Flow Libre (2)	284	-592
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	534	150
ROCE (3)	7,5%	1,8%
Effectifs	190 723	193 747

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais présentées sur la ligne « Variations nettes des provisions » (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

(1) Les Investissements nets sont obtenus par la somme :

- des lignes de l'état des flux de trésorerie : « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles », « Subventions d'investissement reçues », « Nouveaux actifs financiers de concession » et « Encaissement sur actifs financiers de concession » ;
- des investissements en crédit-bail détaillés en note 4.1.2 des comptes consolidés semestriels résumés.

(2) Le Cash Flow Libre est obtenu par la somme :

- des lignes de l'état des flux de trésorerie : « CAF après coût de l'endettement financier net et impôt », « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles », « Subventions d'investissement reçues », « Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles », « Nouveaux actifs financiers de concession », « Encaissement sur actifs financiers de concession », « Incidence de la variation du BFR » ;
- de la variation du BFR IS inclus dans la ligne « Impôts (décaissés) encaissés » de l'état des flux de trésorerie ;
- des dividendes reçus des entités mises en équivalence inclus dans la ligne « Dividendes reçus » de l'état des flux de trésorerie ;
- des investissements en crédit-bail détaillés en note 4.1.2 des comptes consolidés semestriels résumés.

(3) ROCE ou return on capital employed = résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence sur capitaux employés moyens.

Les capitaux entrant dans ce calcul sont la somme algébrique des capitaux propres (y compris les

participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires) et de l'endettement net. Ils sont retraités des dépréciations d'actifs. La moyenne avec les capitaux employés de l'année précédente forme les capitaux employés moyens. Le ROCE présenté ici a été calculé sur 12 mois glissants.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Endettement net	7 703	7 974

### **3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la clôture significatifs.

# RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

## 1 COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LES RÉSULTATS DU GROUPE

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016(*)	Variation 2017 vs 2016	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 761</b>	<b>15 143</b>	<b>618</b>	<b>4,1%</b>
Péages	-2 122	-2 091	-31	1,5%
Achats et charges externes hors péages	-6 350	-6 165	-185	3,0%
Impôts et taxes	-687	-781	94	-12,0%
Charges de personnel	-5 645	-5 549	-96	1,7%
Autres produits et charges	223	188	36	19,0%
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>1 179</b>	<b>743</b>	<b>436</b>	<b>58,6%</b>
Dotations aux amortissements	-701	-688	-13	1,8%
Variation nette des provisions	31	76	-46	-59,6%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>509</b>	<b>132</b>	<b>378</b>	<b>286,1%</b>
Résultat de cession d'actifs	133	110	23	21,0%
Réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue	31	26	5	18,6%
Pertes de valeur	-11	-32	21	-66,3%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>662</b>	<b>235</b>	<b>427</b>	<b>181,5%</b>
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	25	18	6	34,6%
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence</b>	<b>687</b>	<b>254</b>	<b>433</b>	<b>170,8%</b>
Coût financier net des avantages du personnel	-9	-49	40	-81,5%
Coût de l'endettement financier net et autres	-122	-158	36	-22,8%
<b>Résultat financier</b>	<b>-131</b>	<b>-207</b>	<b>76</b>	<b>-36,6%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>556</b>	<b>47</b>	<b>509</b>	<b>1092,3%</b>
Impôt sur les résultats	-200	-93	-106	113,7%
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>	<b>356</b>	<b>-47</b>	<b>403</b>	<b>-861,0%</b>
Résultat net d'impôt des activités transférées				n/a
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>356</b>	<b>-47</b>	<b>403</b>	<b>-861,0%</b>
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>338</b>	<b>-25</b>	<b>363</b>	<b>-1447,7%</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	18	-22	40	-184,6%
<i>Marge opérationnelle / chiffre d'affaires</i>	<i>7,5%</i>	<i>4,9%</i>		
<i>Résultat opérationnel courant / chiffre d'affaires</i>	<i>3,2%</i>	<i>0,9%</i>		
<i>ROCE (1)</i>	<i>7,5%</i>	<i>1,8%</i>		

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais classées dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

(1) Définition du ROCE donnée dans les Chiffres clés.

## 1.1 COMPARABILITÉ DES COMPTES

La comparabilité des résultats 2017 avec ceux de 2016 est affectée par les variations suivantes :

*en millions d'euros*

			Effets sur l'évolution du chiffre d'affaires
SNCF Voya- geurs	Voyages SNCF	Variation des taux de change	-29
SNCF Logistics	Geodis TFMM Ermewa STVA & Autres	<b>Variation de périmètre 2016 (1)</b>	
		Perte de contrôle Akiem (Ermewa)	-21
		Prise de contrôle Thalès Geodis Freight Logistics (Geodis)	13
		<b>Variations de périmètre 2017</b>	
		Cession Itnovem (TFMM)	-2
		Acquisition Ateliers de Provence (Ermewa)	1
		<b>Variation des taux de change</b>	30
Keolis		<b>Variation de périmètre 2016 (1)</b>	
		Acquisition Le Cab	5
		Acquisition Cars Gembloutois	1
		<b>Variations de périmètre 2017</b>	
		Acquisition Compagnie des Autobus Liégeois	2
		Acquisition L2O	1
		<b>Variation des taux de change</b>	7
Corpo- rate		<b>Variation de périmètre 2016 (1)</b>	
		Perte de contrôle Akiem - effet indirect	9
		<b>Variation des taux de change</b>	0
<b>Total des effets périmètre et change</b>			<b>16</b>

(1) Opérations réalisées en 2016 ayant un effet sur l'évolution du chiffre d'affaires 2016 / 2017

## 1.2 RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2017

### 1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SNCF Mobilités s'élève à 15 761 M€ à fin juin 2017, soit une augmentation de 618 M€ (+4,1%) par rapport à 2016 qui s'explique par :

- un effet périmètre pour 8 M€ (voir 1.1),
- un effet change pour 8 M€ (voir 1.1),
- une variation organique pour le groupe de 602 M€ (+4,0%) ; celle des secteurs est la suivante :

SNCF Transilien, TER et Intercités	+131 M€, +3,3%
Voyages SNCF	+221 M€, +6,6%
SNCF Gares & Connexions	+22 M€, +10,8%
SNCF Logistics	+161 M€, +3,3%
Keolis	+58 M€, +2,3%

### 1.2.2 Marge opérationnelle

À 1 179 M€ en 2017, la marge opérationnelle s'améliore de 436 M€, soit de 58,6%. Le taux de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires passe de 4,9% à 7,5% entre 2016 et 2017.



La perte de marge opérationnelle consécutive aux mouvements sociaux du premier semestre 2016 a été estimée à 154 M€.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016(*)	Variation 2017 vs 2016		Variation 2017 vs 2016 à périmètre et change constants	
Chiffre d'affaires (CA)	15 761	15 143	618	4,1%	602	4,0%
Charges de personnel	-5 645	-5 549	-96	1,7%	-85	1,5%
Achats et charges externes (hors péages, énergie de traction et carburant) et autres produits et charges	-5 616	-5 481	-135	2,5%	-67	1,2%
Péages	-2 122	-2 091	-31	1,5%	-54	2,6%
Energie de traction et carburant	-511	-497	-15	3,0%	-16	3,2%
Impôts et taxes	-687	-781	94	-12,0%	93	-11,9%
Marge opérationnelle (MOP)	1 179	743	436	58,6%	474	63,7%
<i>Taux MOP / CA</i>	<i>7,5%</i>	<i>4,9%</i>				

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais classées dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

NB : les analyses concernant la marge opérationnelle portent sur des variations à périmètre et change constants.

La hausse des **péages** de 54 M€ (+2,6%) est due pour 73 M€ à l'effet des conflits sociaux du premier semestre 2016.

Les achats d'**énergie de traction et carburant** augmentent de 16 M€ (+3,2%) du fait de la hausse des prix du pétrole en partie compensée par des économies sur les achats d'électricité.

La baisse des **impôts et taxes** de 93 M€ (-11,9%) est liée pour 76 M€ à la baisse de Contribution de Solidarité Territoriale (CST) dont le montant passe de 116 M€ en 2016 à 40 M€ en 2017 (voir point 1.6 des événements majeurs du premier semestre 2017).

### 1.2.3 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant atteint 509 M€, en hausse de 378 M€ par rapport à 2016.

Le taux de transformation du chiffre d'affaires en résultat opérationnel courant passe ainsi de 0,9% en 2016 à 3,2% en 2017.

La progression de la marge opérationnelle (436 M€) est en partie atténuée par la légère hausse de 13 M€ des dotations aux amortissements et par la variation nette des provisions : reprise nette de 31 M€ en 2017 à comparer à une reprise nette de 76 M€ en 2016.

### 1.2.4 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est en hausse de 426 M€ et s'établit à 662 M€.

Le **résultat de cession d'actifs** 2017 se compose essentiellement de cessions immobilières.

Le poste **réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue** est affecté en 2017 par la prise de contrôle de la société RE4A antérieurement mise en équivalence.

### 1.2.5 Résultat financier

Le résultat financier s'améliore de 76 M€ ; cette variation est liée principalement à l'évolution des hypothèses d'évaluation des engagements envers le personnel ainsi qu'à la variation des effets de juste valeur.

### **1.2.6 Impôt sur les résultats**

La charge d'impôt sur les résultats augmente de 107 M€ entre 2016 et 2017. Cette évolution est essentiellement liée à celle de la Taxe sur le Résultat des Entreprises Ferroviaires (TREF).

### **1.2.7 Résultat net part du groupe**

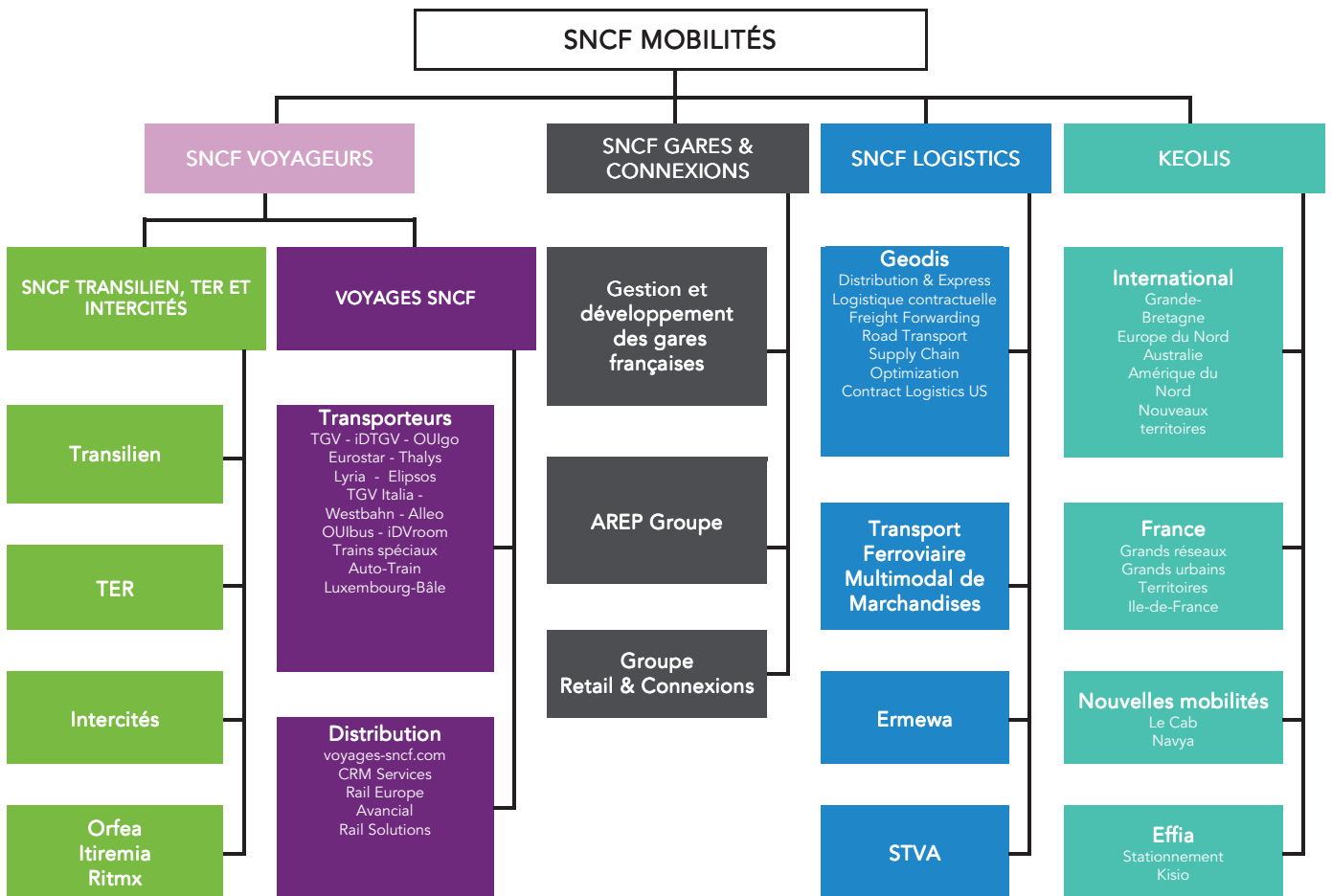
Conséquence de l'ensemble de ces évolutions, le résultat net part du groupe est bénéficiaire de 338 M€, contre une perte de -25 M€ en 2016, après constatation d'un résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) de 18 M€.

Le ROCE (calculé sur le résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence) progresse de 1,8% à 7,5%.

## 2 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES SECTEURS

L'activité du groupe SNCF Mobilités est organisée autour de quatre métiers appuyés par des fonctions support : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions, SNCF Logistics et Keolis. Au sein de ces métiers, l'activité du groupe SNCF Mobilités est structurée en huit secteurs.

- SNCF Voyageurs est composé de deux secteurs : SNCF Transilien-TER-Intercités et Voyages SNCF.
- SNCF Gares & Connexions forme à lui seul un secteur.
- SNCF Logistics est découpé en quatre secteurs : Geodis, Transport Ferroviaire Multimodal de Marchandises (TFMM), Ermewa et STVA.
- Keolis forme à lui seul un secteur.



Seules les principales filiales sont présentées dans cet organigramme ainsi que dans les organigrammes figurant plus loin.

Les contributions au chiffre d'affaires, à la marge opérationnelle, au résultat opérationnel courant, au résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence et aux investissements nets des composantes du groupe s'établissent comme suit (les données financières par secteur figurant dans le tableau ci-dessous et dans ceux des pages suivantes sont présentées en contributif groupe) :

<i>en millions d'euros</i>	SNCF Voyageurs	SNCF Gares & Connexions	SNCF Logistics	Keolis	Corporate	SNCF Mobilités
Chiffre d'affaires externe	7 619	228	5 118	2 599	196	15 761
Marge opérationnelle	671	93	190	149	75	1 179
Résultat opérationnel courant	390	41	60	31	-12	509
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	391	40	61	51	-9	534
Investissements nets	-496	-119	-192	-133	-70	-1 010

Sauf indication contraire, les analyses des résultats par secteur sont présentées non retraitées des effets périmètre et change.

La direction de SNCF Mobilités suit le chiffre d'affaires externe réalisé par chaque secteur (contributif groupe) et non plus le chiffre d'affaires réalisé aux bornes de chaque secteur. De ce fait, le chiffre d'affaires présenté dans les analyses par secteur est un chiffre d'affaires externe.

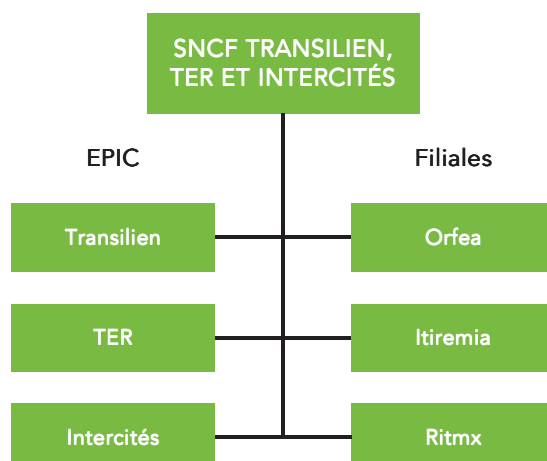
En revanche l'indicateur présenté par secteur MOP / CA est calculé sur la base d'un chiffre d'affaires aux bornes de chaque secteur, car il n'est pas pertinent sur la base d'un chiffre d'affaires en contributif.

Le chiffre d'affaires aux bornes est la somme des chiffres d'affaires internes et externes présentés en note 3.1 des comptes consolidés semestriels résumés.

## 2.1 SNCF VOYAGEURS

<i>en millions d'euros</i>	SNCF Transilien, TER et Intercités	Voyages SNCF	DG SNCF Voyageurs	Total SNCF Voyageurs
Chiffre d'affaires externe	4 076	3 543	0	7 619
Marge opérationnelle	191	488	-7	671
Résultat opérationnel courant	79	319	-8	390
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	79	320	-8	391
Investissements nets	-144	-349	-3	-496

## 2.1.1 SNCF TRANSILIEN, TER ET INTERCITÉS



SNCF Transilien, TER et Intercités propose des services de transport de proximité, liaisons moyenne distance (Intercités) et services conventionnés de transport ferroviaire (TER, Transilien) ainsi que des services associés au transport de voyageurs (Itiremia, Ritmx) et à l'hébergement des salariés du groupe (Orfea).

en millions d'euros

	1er semestre 2017	1er semestre 2016(*)	Variations
Chiffre d'affaires externe (CA)	4 076	3 945	131
Marge opérationnelle (MOP)	191	160	31
<i>MOP / CA aux bornes de SNCF Transilien, TER et Intercités</i>	4%	3,8%	
Résultat opérationnel courant	79	109	-30
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	79	109	-30
Investissements nets	-144	-280	136

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais classées dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

### Faits marquants

#### Transilien

- Le 11 janvier 2017 à l'issue de son Conseil d'Administration, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a annoncé des décisions clés pour Transilien dont notamment :
  - o La commande de 71 nouvelles rames pour les lignes E et D du RER. Alstom, en groupement avec Bombardier, concevra et fournira cette nouvelle génération de matériel à deux niveaux. Ce nouveau type de train entièrement ouvert a été spécifiquement conçu pour le mass transit en Île-de-France.
  - o L'adoption des grands principes d'élaboration du service annuel 2019 du RER D. La future grille horaire sera co-construite avec les élus et les associations d'usagers dès cette année.
- Des avenants au contrat qui lie Transilien au STIF ont été adoptés au mois de mai ; ils traitent notamment des travaux d'été sur les lignes A et C du RER, de la charte francilienne sur le traitement des voyageurs ou bien encore de la création d'un titre de transport utilisable lors des épisodes de pollution.
- Le premier semestre a également été marqué par la poursuite du programme de renouvellement du matériel roulant (commande de 83 rames Regio 2N pour les lignes N et D en plus de la commande mentionnée plus haut pour les RER E et D) et de rénovation de l'infrastructure afin d'améliorer le fonctionnement du réseau Transilien et de répondre à la hausse continue de la fréquentation.

## TER

- Déclinaison de Cap TER en 1 programme national et 11 programmes régionaux, 4 chantiers, 25 projets.
- Signature d'un protocole d'accord avec la région Pays de la Loire sur les objectifs qui préfigurent la future convention.
- Mise en place de nouvelles applications digitales en distribution (+28% de ventes TER sec, +9% en correspondance).

## Intercités

- La convention 2016-2020 relative aux Trains d'Équilibre des Territoires a été signée le 27 février 2017 avec l'État et l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). Cette convention, qui prend en compte les évolutions du périmètre des TET, traduit de manière concrète l'engagement de l'État de maintenir l'équilibre économique d'exploitation sur la durée de la convention. Les efforts de l'opérateur Intercités en matière de productivité, de transparence et de dynamisme commercial y sont également inscrits.
- L'État confirme son rôle d'Autorité Organisatrice sur six lignes de jour considérées comme structurantes (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, Paris-Clermont-Ferrand, Bordeaux-Toulouse-Marseille, Nantes-Bordeaux, Toulouse-Hendaye et Nantes-Lyon) et sur deux lignes de nuit (Paris Briançon et Paris-Albi/Rodez). L'État s'est également engagé à un renouvellement complet du matériel roulant d'ici 2025, pour un montant total d'environ 3,5 milliards d'euros. Une convention de financement signée ce même jour entre l'État, l'AFITF et SNCF Mobilités acte l'acquisition de 30 rames Coradia Liner Alstom pour un montant de 360 millions d'euros.

## **Résultats du premier semestre 2017**

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2017 est en hausse de 131 M€ (+3,3%) par rapport à 2016. Si l'on exclut le contre-effet des grèves 2016, la croissance du chiffre d'affaires est ramenée à +15 M€ (+0,4%) : l'activité de Transilien progresse de 1,8% tandis que celle de TER est stable ; en revanche Intercités voit son chiffre d'affaires reculer du fait notamment de la réduction de l'offre de nuit.

- Marge opérationnelle

La marge opérationnelle de SNCF Transilien, TER et Intercités progresse de 31 M€ (+19,4%) entre 2016 et 2017. Hors contre-effet des grèves 2016 elle recule de 28 M€ : la baisse concerne TER dont la marge a été affectée par la réduction des contributions des Régions. En revanche la hausse de l'activité de Transilien a un effet positif sur sa marge opérationnelle, en progression de 7 M€ ; de même, la marge d'Intercités est en hausse de 4 M€ grâce aux rationalisations d'offre et aux actions commerciales engagées.

- Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se dégrade de 30 M€. La progression de la marge opérationnelle est plus que compensée par la variation nette des provisions : dotation nette de 5 M€ en 2017 à comparer à une reprise nette de 58 M€ en 2016.

- Investissements nets

Les investissements nets de SNCF Transilien, TER et Intercités sont en baisse sensible de 136 M€ par rapport à 2016, traduisant une hausse sensible des encaissements de subventions par Transilien et Intercités.

## **Perspectives du deuxième semestre 2017**

### Transilien

- Le deuxième semestre sera marqué par la mise en service le 1<sup>er</sup> juillet de la nouvelle ligne de tramway T11 Express reliant Le Bourget à Épinay-sur-Seine.
- Fin 2017 seront mises en œuvre les refontes de l'offre sur les lignes J Nord et A/L Nord tandis que le nouveau matériel Regio 2N sera mis en service sur la ligne R (Paris – Montereau).

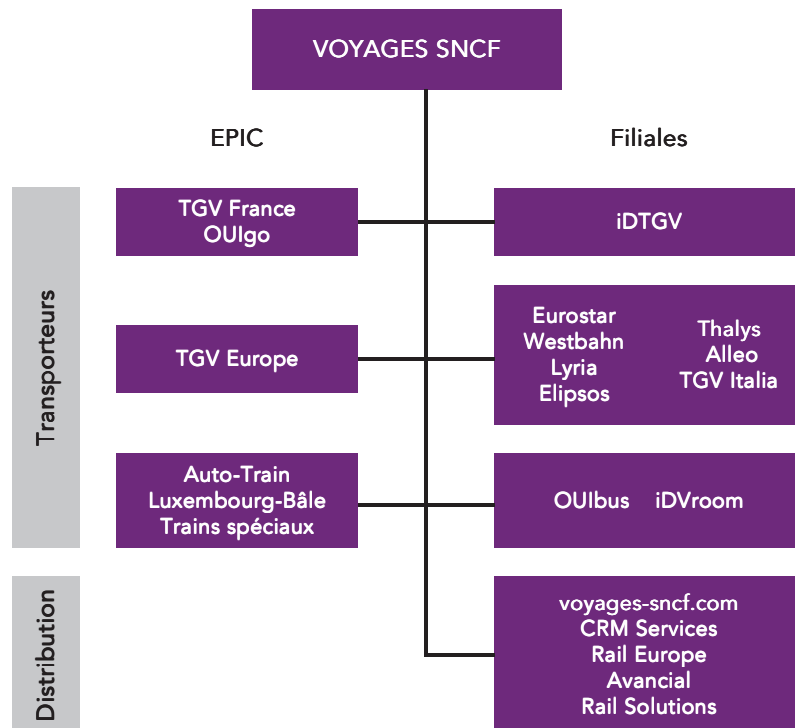
## TER

- Poursuite du premier palier de transformation de Cap TER.
- Finalisation de la négociation des nouvelles conventions, de la revoyure Centre et des 2 avenants de prolongation pour Limousin et Bretagne.
- Mise en place progressive de la liberté tarifaire après la transformation effectuée de l'outil de gestion des tarifs en juin.
- Négociation de la reprise de lignes IC (Grand Est, Centre, Occitanie, Aquitaine).

## Intercités

- Intercités va poursuivre et intensifier ses actions commerciales et marketing pour faire face à la concurrence tout en travaillant au renforcement de la qualité du service.
- L'appel d'offre pour l'acquisition d'un nouveau matériel destiné aux lignes Paris-Limoges-Toulouse, Paris-Clermont-Ferrand et Bordeaux-Marseille devrait être lancé d'ici la fin de l'année.

### 2.1.2 VOYAGES SNCF



Voyages SNCF propose à ses clients :

- des prestations de transport porte-à-porte en France et en Europe au travers notamment de ses activités TGV, iDTGV, OUIgo, Eurostar, Thalys, Lyria, OUIbus, iDVroom ;
- un service de distribution de produits liés au voyage : billets de train et d'avion, locations de voiture et nuitées d'hôtel notamment.

en millions d'euros

	1er semestre 2017	1er semestre 2016(*)	Variations
Chiffre d'affaires externe (CA)	3 543	3 351	192
Marge opérationnelle (MOP)	488	142	346
<i>MOP / CA aux bornes de Voyages SNCF</i>	<i>12,7%</i>	<i>3,9%</i>	
Résultat opérationnel courant	319	-50	368
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	320	-48	368
Investissements nets	-349	-305	-44

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais classées dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

### Faits marquants

- Afin de se renforcer en Chine, voyages-sncf.com a signé un partenariat avec Alitrip, la filiale du géant de l'e-commerce Alibaba, dédiée à l'e-tourisme. Cet accord va permettre de développer l'activité et la notoriété de Rail Europe China, tout en continuant à se familiariser avec les particularités de ce marché.
- Succès de l'Offre TGV Max qui représente 7% du trafic TGV seconde classe à fin mai avec 90000 abonnements.
- OUIbus a annoncé le lancement début avril de 20 nouvelles destinations dans toute la France. De plus, depuis le 31 mai, OUIbus propose une desserte de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry au départ de 16 villes de la région dont Grenoble.
- Le 29 mai 2017, pour donner envie de voyager à 15 millions de clients supplémentaires d'ici 2020, SNCF a dévoilé sa stratégie grande vitesse ; deux offres bien différenciées et complémentaires grâce à voyages-sncf.com sont proposées aux voyageurs. Chacune porte une promesse claire : d'un côté OUIgo, l'essentiel de la grande vitesse à petits prix et de l'autre TGV, le meilleur du voyage, alliant confort, service et connectivité.
  - o OUIgo a pour objectif de multiplier par cinq son trafic d'ici 2020 ; il doit représenter à cet horizon 25% du trafic grande vitesse avec une couverture nationale sur 30 destinations et une flotte de 34 rames.
  - o TGV devient une promesse client baptisée inOUI. inOUI, ce sont trois marqueurs qui vont se déployer d'ici 2020 avec l'internet à bord pour rester connecté tout au long du voyage et bénéficier de nouveaux services et contenus, avec des chefs de bord plus disponibles grâce à l'embarquement à quai et aux nouveaux outils de la relation client et avec une nouvelle livrée pour les rames, blanche, moderne et élégante qui matérialise l'amélioration du confort intérieur (rames nouvelles et rénovées).
  - o voyages-sncf.com devient OUI.sncf. Véritable moteur digital des ventes et plateforme relationnel du Groupe, il devient plus intuitif et plus personnalisé.

### Résultats du premier semestre 2017

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voyages SNCF est en progression de 192 M€ (+5,7%) malgré l'évolution défavorable des taux de change qui affecte le chiffre d'affaire à hauteur de -29 M€. À taux de change constant le chiffre d'affaires de Voyages SNCF croît très sensiblement de 221 M€ (+6,6%). Hors contre-effet des grèves 2016 la croissance reste élevée (+154 M€ soit +4,5%) ; elle reflète une augmentation des produits du trafic de +7,3% dont +6,9% sur les liaisons TGV domestiques, grâce à la politique commerciale menée dans un contexte économique plus favorable ; l'offre Europe progresse de 8,3% grâce au retour progressif de la clientèle étrangère et à la mise en service du deuxième tronçon de la ligne à grande vitesse Est-Européenne.

- Marge opérationnelle

La marge opérationnelle progresse de 346 M€ ; à la croissance du chiffre d'affaires s'ajoute notamment la baisse de 76 M€ de la Contribution de Solidarité Territoriale (voir point 1.6 des événements majeurs du premier semestre 2017) et les effets positifs des plans de performance industrielle.



- Résultat opérationnel courant

L'évolution positive du résultat opérationnel courant de Voyages SNCF (+368 M€) s'explique principalement par celle de la marge opérationnelle.

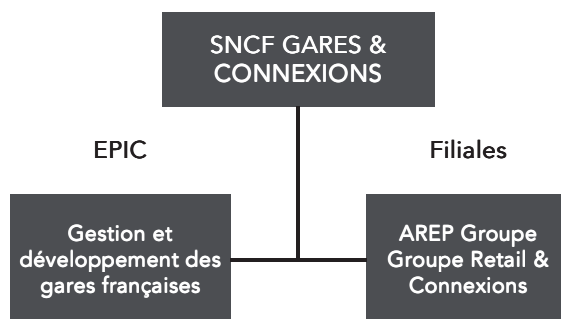
- Investissements nets

Les investissements nets s'élèvent à 349 M€ en 2017, contre 305 M€ en 2016. La progression est principalement portée par les acquisitions de matériel roulant pour TGV, Eurostar et dans une moindre mesure Thalys.

### Perspectives du deuxième semestre 2017

- Voyages SNCF a mis en service début juillet deux nouvelles lignes à grande vitesse, Bretagne Pays-de-la-Loire vers Rennes et Océane vers Bordeaux.
- Le label inOUI va se déployer progressivement, sur l'axe Paris-Bordeaux d'abord, puis sur Paris-Lyon et Paris-Lille. L'offre à petits prix OUIgo couvrira quant à elle de nouvelles dessertes vers Strasbourg et Bordeaux.

## 2.2 SNCF GARES & CONNEXIONS



SNCF Gares & Connexions a pour missions de faire émerger des services innovants dans les gares tout en inventant de nouveaux espaces pour la mobilité des villes. Ses principales filiales sont AREP Groupe (architecture et aménagement urbain) et le groupe Retail & Connexions (valorisation commerciale en gare).

*en millions d'euros*

	1er semestre 2017	1er semestre 2016(*)	Variations
Chiffre d'affaires externe (CA)	228	206	22
Marge opérationnelle (MOP)	93	73	20
<i>MOP / CA aux bornes de Gares &amp; Connexions</i>	<i>15,3%</i>	<i>12,5%</i>	
Résultat opérationnel courant	41	25	16
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	40	24	17
Investissements nets	-119	-106	-13

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais classées dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

### Faits marquants

- À l'approche de l'ouverture en juillet des lignes à grande vitesse Bretagne – Pays-de-la-Loire et Sud-Europe-Atlantique, SNCF Gares & Connexions a inauguré au premier semestre la nouvelle gare de Lorient et le hall historique rénové de la gare de Bordeaux Saint-Jean, espace entièrement repensé après plus de six mois de travaux.
- Par ailleurs le développement des Pôles d'Échanges Multimodaux s'est poursuivi en ce début d'année avec notamment l'inauguration de celui de Grenoble.

## Résultats du premier semestre 2017

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de SNCF Gares & Connexions est en progression de 22 M€ (+10,8%) du fait essentiellement de l'augmentation des revenus des prestations pour SNCF Réseau.

- Marge opérationnelle

La marge opérationnelle croît de 20 M€ entre 2016 et 2017. La progression est portée par l'activité travaux/études et par les filiales.

- Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant augmente de 16 M€ ; il suit l'évolution de la marge opérationnelle.

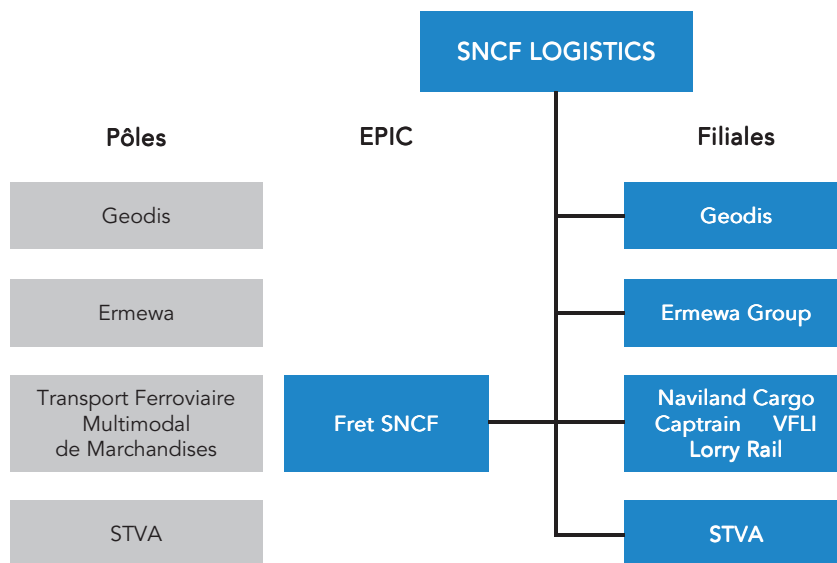
- Investissements nets

Les investissements nets de SNCF Gares & Connexions ne présentent pas d'évolution significative.

## Perspectives du deuxième semestre 2017

- SNCF Gares & Connexions poursuivra au deuxième semestre 2017 son programme ambitieux d'investissements, en se concentrant sur les pôles d'échanges multimodaux, les programmes de services et règlementaires dont l'accessibilité, l'information voyageurs et sur les programmes de mise en conformité et d'intermodalité.

## 2.3 SNCF LOGISTICS



SNCF Logistics rassemble une palette complète des métiers du transport et de la logistique des marchandises.

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2017						1er semestre 2016(*)	Var.
	Geodis	TFMM	Ermewa	STVA	Autres	Total		
Chiffre d'affaires externe (CA)	4 018	766	167	168	0	5 118	4 936	182
Marge opérationnelle (MOP)	124	-42	105	4	-1	190	180	10
<i>MOP / CA aux bornes de SNCF Logistics</i>						3,7%	3,6%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	77	-60	46	-2	-1	60	50	10
ROC après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	78	-59	45	-2	-1	61	57	4
Investissements nets	-70	-36	-83	-2	0	-192	-184	-8

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais classées dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

## Faits marquants

### Geodis

- Geodis réalise un bon premier semestre 2017 en matière de progression du volume d'activité notamment sur le Freight Forwarding et la Logistique contractuelle.
- Geodis a renforcé son partenariat avec la société Lego grâce à la signature de deux nouveaux contrats, le premier portant sur le transport maritime de la quasi-totalité des flux du fabricant de jouets, le second concernant la logistique e-commerce de la société danoise en Amérique du Nord.
- Un contrat d'une durée de 3 ans a été signé entre Geodis et Ford pour le transport de pièces détachées entre l'Allemagne et la Grèce : depuis le début de l'année, Geodis organise quotidiennement des tournées entre les entrepôts Ford situés à Cologne et Dormagen en Allemagne jusqu'à celui de Geodis à Athènes.
- Le contrat liant Geodis à Prénatal aux Pays-Bas a été renouvelé pour trois ans et demi ; il inclut désormais la logistique e-commerce depuis un entrepôt unique à Almere (Pays-Bas).
- Depuis le mois de mars Geodis assure la logistique mondiale de Kenzo depuis la France. Grâce à ce partenariat sur 5 ans Kenzo peut s'appuyer sur l'expertise textile du groupe Geodis, en charge de la réception, du stockage et de la préparation des produits de la marque. Par ailleurs Geodis accompagne Kenzo dans le développement de ses ventes e-commerce ainsi que dans la gestion des matières premières, le contrôle qualité et la remise en conformité des produits.

### TFMM

- SNCF Logistics a signé un accord en vue d'entrer à hauteur de 45% dans le capital de BLS Cargo, la filiale de transport de marchandises de la société BLS. Ce nouveau partenariat entre deux acteurs majeurs du transport ferroviaire de marchandises renforce le modèle commercial du couloir européen de fret nord-sud.
- SNCF Logistics et Traxens ont lancé le Train Fret Digital, une toute nouvelle génération de trains de fret très innovants. Un ensemble de boîtiers et de capteurs interconnectés disposés sur les wagons permettra d'apporter une panoplie très riche de nouveaux services à haute valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs du secteur (traçabilité, sécurité...).
- Roquette a renouvelé son partenariat avec Fret SNCF pour les 5 ans à venir ; par ce nouveau contrat, qui voit le volume de marchandises à transporter augmenter, Fret SNCF démontre sa capacité à inventer des solutions nouvelles pour ses clients afin d'optimiser au mieux leur logistique.

### Ermewa

- Akiem a annoncé en janvier l'achat du groupe allemand mgw Service, acteur majeur sur le marché européen de la maintenance des locomotives électriques et diesels. Avec cette opération de croissance externe, Akiem poursuit son développement en Europe et renforce son offre de location incluant un service de maintenance.

## STVA

- STVA a décroché un contrat d'envergure internationale auprès de Renault Dacia ; l'accord concerne l'ensemble des flux de véhicules entre la Slovénie et l'Allemagne (45 000 véhicules) et les flux ferroviaires entre Pitesti en Roumanie et Neuseddin en Allemagne (19 000 véhicules).
- Le Conseil d'Administration de SNCF Mobilités a validé le 26 avril l'entrée en négociation exclusive avec le groupe CAT pour l'acquisition de STVA. A l'issue des négociations, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, le groupe CAT intégrera STVA au sein de son organisation.

## Résultats du premier semestre 2017

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2017 est en hausse de 182 M€ (+3,7%) par rapport à 2016. Il a été affecté par :

- o un effet périmètre pour -9 M€ dont le détail figure dans le point 1.1 Comparabilité des comptes,
- o un effet change pour +30 M€.

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,3% (+161 M€).

Geodis est en croissance de 129 M€ (+3,4%). Le Freight Forwarding progresse de 7,7% grâce à une forte croissance des volumes, la Logistique contractuelle de 12,2% et Contract Logistics US de 5,4%.

L'activité du pôle Transport Ferroviaire Multimodal de Marchandises est en progression de 25 M€ ; hors contre-effet des grèves 2016 elle recule de 30 M€ (-3,7%). Cette évolution s'explique par la baisse des trafics des transporteurs ferroviaires, notamment ceux de Fret SNCF dont l'activité a été affectée par les mauvaises récoltes céréalières.

Les chiffres d'affaires de Ermewa et STVA sont en progression de respectivement 3 M€ (+1,6%) et 5 M€ (+2,9%).

- Marge opérationnelle

La marge opérationnelle progresse de 10 M€ ; après prise en compte des effets périmètre et change, la marge opérationnelle progresse de 43 M€. Cette évolution est essentiellement liée au contre-effet des grèves 2016.

- Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant croît de 10 M€, suivant ainsi l'évolution de la marge opérationnelle.

- Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence

Ce poste est principalement affecté par des variations de périmètre, dont la prise de contrôle de Thalès Geodis Freight Logistics et la perte de contrôle d'Akiem.

- Investissements nets

Les investissements de SNCF Logistics sont stables par rapport à 2016 ; ils s'établissent à 192 M€.

## Perspectives du deuxième semestre 2017

### Geodis

- Actuellement en cours de finalisation, le nouveau contrat avec IBM sera mis en œuvre au second semestre 2017.
- En particulier, les activités de logistique contractuelle seront portées par le développement de l'e-commerce sur le second semestre 2017.

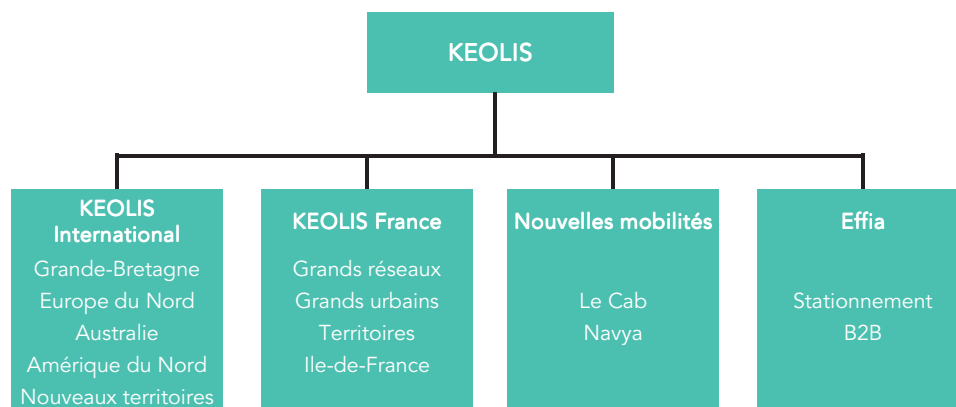
### TFMM

- L'entrée au capital de la société suisse BLS prendra effet le 3 juillet.
- L'activité de transport multimodal verra le démarrage au quatrième trimestre de la relation Calais-Orbassano.

## Ermewa

- Le deuxième semestre sera marqué par le déploiement commercial de la stratégie digitale d'Ermewa (wagon connecté) et par la poursuite de la croissance d'Eurotainer.

## 2.4 KEOLIS



Keolis est un opérateur de transport public de voyageurs présent dans quinze pays à travers le monde. Son expertise s'étend à l'ensemble des modes de transport (train, bus, car, métro, tramway, navette maritime, vélo) ainsi qu'à la gestion des nœuds d'interconnexion (gares, aéroports) et du stationnement.

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2017	1er semestre 2016(*)	Variations
Chiffre d'affaires externe (CA)	2 599	2 526	73
Marge opérationnelle (MOP)	149	133	16
<i>MOP / CA aux bornes de Keolis</i>	5,6%	5,2%	
Résultat opérationnel courant	31	25	6
Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	51	34	17
Investissements nets	-133	-117	-16

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont classées désormais dans le résultat opérationnel courant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

### Faits marquants

- Keolis et le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) ont signé 20 contrats d'exploitation de réseau de bus en Île-de-France. D'une durée de quatre ans chacun, ces contrats, qui couvrent la période 2017-2020, généreront un chiffre d'affaires cumulé d'environ 750 millions d'euros. Ils permettent à Keolis de renforcer sa position d'acteur de référence de la mobilité au sein de la première région de France.
- En province Keolis s'est vu confier le contrat de délégation de service public de l'agglomération Côte Basque Adour pour une durée de 6 ans et 9 mois ; par ailleurs le contrat de la ville de Quimper a été renouvelé pour une durée équivalente.
- Keolis renforce son implantation en Belgique par l'acquisition le 31 janvier 2017 de la Compagnie des Autocars Liégeois et celle d'Alfa Park en avril ; cette société, qui gère 8 000 places de parking en Flandre, Wallonie et dans la région de Bruxelles servira de plateforme en Belgique pour développer l'activité stationnement dans ce pays.
- KeolisAmey, la société créée par le groupe Keolis (60%) et l'entreprise britannique Amey (40%), a été choisie pour assurer l'exploitation et la maintenance de Metrolink, plus grand réseau de tramway du Royaume-Uni. Une flotte de 120 tramways sera nécessaire pour exploiter 7 lignes, totalisant 96 km de voies et desservant 93 gares réparties entre les centres urbains du Grand Manchester, son aéroport et ses banlieues.

## Résultats du premier semestre 2017

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2017 est en hausse de 73 M€ (+2,9%) par rapport à 2016. Cette évolution s'explique notamment par :

- o un effet périmètre de 8 M€ dont le détail figure dans le point 1.1 Comparabilité des comptes,
- o un effet change de 7 M€.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires de Keolis est en hausse de 58 M€ (+2,3%). La croissance est portée par l'international en particulier en Europe continentale et en Amérique du Nord.

- Marge opérationnelle

La marge opérationnelle de Keolis progresse de 16 M€. Hors effets périmètre et change elle est en hausse de 14 M€ principalement en France et dans une moindre mesure chez Effia.

- Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Keolis s'améliore de 6 M€ ; la hausse de la marge opérationnelle est en partie compensée par la hausse de 9 M€ des dotations aux amortissements.

- Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence

Ce poste est affecté positivement en 2017 par un changement de traitement comptable des engagements de retraite des franchises britanniques de Keolis intervenu au second semestre 2016.

- Investissements nets

Les investissements nets s'élèvent à 133 M€ en 2017, contre 117 M€ en 2016.

## Perspectives du deuxième semestre 2017

- Keolis poursuit sa politique de diversification en se lançant dans le transport sanitaire. Fruit de l'alliance avec les numéros un et deux du secteur, Intégral et Douillard, Keolis Santé en devient le nouveau leader. Cette union apporte à la filiale un réseau de 31 sociétés localisées principalement sur l'arc Atlantique de la France. Keolis Santé, détenue à 51% par Keolis, sera consolidée par intégration globale à compter du 1er juillet 2017.
- Le deuxième semestre sera marqué par l'attribution en France des contrats de Lille, Rennes, Caen, Amiens et Lorient ainsi que par ceux de West Midlands au Royaume-Uni et Yarra Trams (Melbourne) en Australie.

## 3 INVESTISSEMENTS NETS ET ENDETTEMENT NET

### 3.1 INVESTISSEMENTS NETS

*en millions d'euros*

	30/06/2017	30/06/2016	Evolution	
Investissements nets	-1 010	-1 073	63	-6%
Cessions	152	166	-14	-9%
<b>Investissements nets des cessions</b>	<b>-858</b>	<b>-907</b>	<b>48</b>	<b>-5%</b>

Les investissements nets, en diminution de 63 M€ par rapport à 2016, s'établissent à -1 010 M€ au 30 juin 2017. Cette évolution s'explique par la hausse sensible des encaissements de subventions par Transilien et Intercités, en partie compensée par la progression des acquisitions de matériel roulant pour TGV, Eurostar et dans une moindre mesure Thalys.

Le montant des cessions est en diminution de -14 M€ par rapport à 2016 ; les cessions du premier semestre se composent principalement de biens immobiliers.

### 3.2 ENDETTEMENT NET DU GROUPE

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	Evolution
Dettes non courantes	15 381	14 305	1 076
Créances non courantes	-4 307	-4 545	238
<b>Dettes nettes non courantes entrant dans le calcul de l'endettement net</b>	<b>11 074</b>	<b>9 760</b>	<b>1 314</b>
Dettes courantes	3 225	3 991	-766
Créances courantes	-6 596	-5 777	-819
<b>Dettes nettes courantes entrant dans le calcul de l'endettement net</b>	<b>-3 371</b>	<b>-1 786</b>	<b>-1 585</b>
<b>Endettement net</b>	<b>7 703</b>	<b>7 974</b>	<b>-271</b>
<i>Gearing (Endettement net / Fonds propres)</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>	

L'endettement net s'élève à 7,7 milliards d'euros au 30 juin 2017, soit un gearing (Endettement net / Fonds propres) de 1,6 (1,7 au 31 décembre 2016). Le ratio endettement net sur marge opérationnelle calculé sur 12 mois glissants passe de 3,7 au 31 décembre 2016 à 3,0 au 30 juin 2017.

Au cours du premier semestre 2017, l'endettement net a été affecté par les variations suivantes :

<b>Endettement net à l'ouverture</b>	<b>7 974</b>
CAF	-817
Investissements nets	1 010
Cessions	-152
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	-29
Opérations sur le périmètre	-8
Variation BFR d'exploitation	-373
Dividendes versés	114
Variation de juste valeur, coût amorti, écart de conversion	-115
Variation BFR d'impôt	77
Autres	21
<b>Endettement net à la clôture</b>	<b>7 703</b>

### 3.3 SOURCES DE FINANCEMENT ET GESTION DE LA DETTE

La dette non courante augmente de 1,1 milliard d'euros et la dette courante diminue de 0,8 milliard d'euros.

Ces variations proviennent essentiellement :

- de l'émission de nouveaux emprunts obligataires pour +1,4 milliard d'euros ;
- de la baisse des dettes de trésorerie pour -0,7 milliard d'euros ;
- de la variation de juste valeur des passifs financiers pour -0,3 milliard d'euros.

La créance courante augmente de 0,8 milliard d'euros, alors que la créance non courante diminue de 0,2 milliard d'euros.

Ces variations proviennent essentiellement :

- de la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour +1,1 milliard d'euros ;
- de la baisse des dépôts versés pour -0,3 milliard d'euros ;
- de la variation de juste valeur des actifs financiers pour -0,2 milliard d'euros ;
- de la baisse des dérivés pour -0,1 milliard d'euros.

L'EPIC SNCF Mobilités assure la gestion de l'essentiel de l'endettement net du groupe. Il porte en effet 88% de l'endettement externe du groupe à la date de clôture.

La dette à long terme du groupe SNCF Mobilités est notée comme suit par les principales agences de notation :

	<b>Note long terme</b>	<b>Perspective</b>	<b>Date du rapport</b>
Standard & Poor's	AA-	Stable	7-juil.-17
Moody's	Aa3	Stable	31-mars-17
Fitch Ratings	AA	Stable	13-juil.-17

### **3.4 EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE MARCHÉ**

La gestion des risques de marché fait l'objet d'un cadre général, approuvé par le conseil d'administration de SNCF Mobilités et dans lequel sont définis les principes de gestion des risques de la société mère qui peuvent être couverts par des instruments financiers.

Sont définis dans ce cadre général, les principes de choix des produits financiers, des contreparties et des sous-jacents pour les produits dérivés.

De manière plus précise, le cadre général définit les limites de risque sur la gestion de la trésorerie euro et devises ainsi que celles relatives à la gestion de l'endettement net à long terme.

En outre, il décrit le système de délégations et de décisions ainsi que le système de reporting et de contrôle et sa périodicité (quotidienne, bimensuelle, mensuelle et annuelle).

Le détail de la stratégie mise en œuvre est décrit dans les comptes consolidés annuels.



## 4 ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ ET RATIOS

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	2 359	2 373
Immobilisations incorporelles	1 744	1 783
Immobilisations corporelles	12 791	12 803
Actifs financiers non courants	5 754	5 988
Titres mis en équivalence	635	653
Impôts différés actifs	863	872
<b>Actifs non courants</b>	<b>24 146</b>	<b>24 472</b>
Actifs d'exploitation	7 278	7 516
Actifs financiers courants	989	1 348
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 719	4 584
<b>Actifs courants</b>	<b>13 987</b>	<b>13 448</b>
Actifs détenus en vue d'être cédés	241	1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>38 374</b>	<b>37 921</b>
Capital	3 971	3 971
Réserves consolidées	291	-30
Résultat net de l'exercice	338	511
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>4 600</b>	<b>4 453</b>
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	131	130
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>4 730</b>	<b>4 582</b>
Engagements envers le personnel non courants	1 607	1 577
Provisions non courantes	1 130	1 151
Passifs financiers non courants	16 570	15 481
Impôts différés passifs	387	416
<b>Passifs non courants</b>	<b>19 694</b>	<b>18 625</b>
Engagements envers le personnel courants	101	104
Provisions courantes	208	222
Dettes d'exploitation	10 307	10 395
<b>Passifs d'exploitation</b>	<b>10 615</b>	<b>10 721</b>
Passifs financiers courants	3 225	3 992
<b>Passifs courants</b>	<b>13 840</b>	<b>14 713</b>
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés	110	1
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>38 374</b>	<b>37 921</b>
<i>Gearing (Endettement net / Fonds propres)</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>
<i>Endettement net / Marge opérationnelle</i>	<i>3,0</i>	<i>3,7</i>

L'état de situation financière du groupe enregistre sur l'exercice 2017 les variations significatives suivantes :

- Une amélioration du besoin en fonds de roulement d'exploitation de 373 M€ en lien avec l'encaissement de 356 M€ reçu au titre de la convention Intercités ;
- Le groupe a reclassé sur les lignes « Actifs détenus en vue d'être cédés » et « Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés » les actifs et passifs de STVA (voir note 4.1 des comptes consolidés semestriels résumés) ;
- Une hausse des capitaux propres du groupe qui intègre essentiellement le résultat net positif de la période (338 M€), le dividende versé à l'EPIC SNCF (-110 M€), la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (60 M€), les écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi (-34 M€) et la variation des écarts de conversion (-84 M€).
- Les actifs et passifs financiers sont détaillés en note 5 des comptes consolidés semestriels résumés.

## 5 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'ÉTAT, SNCF RÉSEAU ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

SNCF Mobilités reçoit :

- d'une part des commandes publiques de prestations de services (comme tout concessionnaire de service public ou fournisseur de l'État et des collectivités locales), dans un cadre législatif et réglementaire de monopole,
- d'autre part des subventions d'exploitation et d'investissement reçues pour l'essentiel dans le cadre des activités de SNCF Transilien, TER et Intercités.

### 5.1 COMMANDES PUBLIQUES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires du groupe réalisé avec SNCF Réseau, les Régions, le STIF et l'État.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Entretien du patrimoine	60	56	4
Travaux	18	9	9
Autres prestations	2	3	-1
<b>Total SNCF Réseau</b>	<b>81</b>	<b>68</b>	<b>13</b>
Compensations tarifaires régionales	262	266	-4
Prestations de services pour les Autorités Organisatrices	2 262	2 246	16
<b>Total Régions et STIF</b>	<b>2 524</b>	<b>2 512</b>	<b>12</b>
Tarifs sociaux	0	11	-11
Défense	73	73	0
Trains d'Équilibre du Territoire (TET)	157	164	-7
<b>Total État</b>	<b>230</b>	<b>248</b>	<b>-18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 835</b>	<b>2 828</b>	<b>7</b>

Les travaux pour SNCF Réseau se composent essentiellement de prestations de services réalisées par SNCF Gares & Connexions.

### 5.2 SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS REÇUS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Les concours publics apportés au groupe par l'État et les collectivités publiques sont présentés dans le tableau suivant :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Subventions d'exploitation	18	11	7
Encaissement sur actifs financiers de concession	445	395	50
Subventions d'investissement sur immobilisations corporelles et incorporelles	52	110	-58
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>516</b>	<b>-1</b>

Encaissement sur actifs financiers de concession et subventions d'investissement reçues :

SNCF Mobilités perçoit des subventions d'investissement, principalement des collectivités territoriales, pour le financement de ses actifs immobilisés, notamment le matériel roulant.

En application de l'interprétation IFRIC 12, les subventions reçues dans le cadre de concessions sont présentées dans l'état de situation financière en diminution des actifs incorporels ou des actifs financiers en fonction du modèle applicable après analyse de chaque contrat de concession. Dans le cas des actifs financiers de concession, les subventions reçues sont considérées comme une modalité de remboursement de ces actifs.

Dans les autres cas, les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution des immobilisations corporelles et incorporelles au bilan. Au compte de résultat, elles sont constatées en résultat d'exploitation (diminution de la dotation aux amortissements) en fonction de la durée de vie économique estimée des biens correspondants.

## 6 VOLET SOCIAL

### 6.1 EFFECTIFS MOYENS

	30/06/2017	30/06/2016	Variation		Variation à périmètre constant	
SNCF Transilien, TER et Intercités	<b>46 746</b>	46 589	+0,3%	156	+0,3%	156
Voyages SNCF	<b>22 262</b>	23 559	-5,5%	-1 297	-5,5%	-1 297
DG SNCF Voyageurs	<b>78</b>	0	n/a	78	n/a	78
SNCF Gares & Connexions	<b>3 744</b>	3 637	+2,9%	107	+2,9%	107
SNCF Logistics	<b>50 315</b>	51 493	-2,3%	-1 179	-2,2%	-1 149
dont pôle Geodis	<b>38 481</b>	39 156	-1,7%	-675	-1,7%	-675
Keolis	<b>55 637</b>	55 986	-0,6%	-349	-0,7%	-390
Corporate	<b>11 940</b>	12 482	-4,3%	-542	-4,3%	-542
<b>TOTAL</b>	<b>190 723</b>	193 747	-1,6%	-3 024	-1,6%	-3 035

La diminution de l'effectif du groupe est principalement liée à la baisse de 2,3% de l'effectif de l'EPIC.

L'évolution des effectifs des filiales sur les derniers exercices traduit essentiellement les modifications de périmètre.

	<i>1er semestre 2017</i>	<i>Exercice 2016</i>	<i>Exercice 2015</i>	<i>Exercice 2014</i>	<i>Exercice 2013</i>	<i>Exercice 2012</i>
Société-mère (1)	85 599	87 615	90 429	154 272	155 371	156 110
Filiales	105 124	106 103	105 723	91 491	89 200	87 844
<b>TOTAL</b>	<b>190 723</b>	<b>193 718</b>	<b>196 152</b>	<b>245 763</b>	<b>244 570</b>	<b>243 954</b>

(1) y compris effectif détaché.

### 6.2 PRINCIPAUX ACCORDS SIGNÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2017

Un accord collectif d'entreprise relatif à la mise en place du forfait en jours a été signé le 17 mars 2017 avec les organisations syndicales représentatives.

Cet accord a un périmètre d'application étendu au Groupe Public Ferroviaire.

## 7 ENJEUX ET PERSPECTIVES

Le premier semestre 2017 profite d'une croissance économique mondiale et d'une économie française en amélioration, par rapport à une année 2016 marquée par les conséquences des attentats et des grèves.

### L'accélération constante de la transformation du Groupe avec le digital, le porte à porte et l'international

Le groupe SNCF poursuit ses objectifs stratégiques ambitieux et accélère ses efforts de réduction de coûts et d'amélioration de la productivité, pour répondre à la demande de ses clients. En parallèle, il déploie une politique commerciale offensive pour conquérir du chiffre d'affaires et se préparer à l'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire domestique ; avec notamment le succès de l'offre **TGV Max** qui compte 90 000 abonnés à fin juin, le déploiement de **TGV Connect** permettant aux clients de l'Axe Nord, en plus de la ligne TGV Paris-Lyon, de bénéficier de l'internet à bord à 300 km/h, ou encore le déploiement progressif du label **inOui** dès juillet 2017 pour Paris-Bordeaux puis Paris-Lyon et Paris-Lille.

### Les transports du quotidien et la grande vitesse à l'honneur

Le début du 2ème semestre est marqué par le succès commercial de la mise en service de la nouvelle ligne **TGV Océane** reliant Paris à Bordeaux en 2h04 et **TGV Ouest** reliant Paris à Rennes en 1h25. La ligne TGV Océane est la plus demandée pour l'été, devant les liaisons pour la Côte-d'Azur. **Plus de 1,3 M de nouveaux voyageurs sont attendus d'ici la fin de l'année 2017** sur ces 2 lignes qui à terme représenteront 35% du trafic TGV en France.

Coté transports du quotidien, Transilien a inauguré le **1er juillet la ligne de tramway T11 Express, première ligne du futur Grand Paris** qui favorisera les déplacements en rocade. À Manchester, Keolis exploite depuis Juillet le plus grand réseau de tram de Grande-Bretagne et devient le 1er opérateur de tramway du pays.

Dans un environnement économique international dynamique mais encore incertain et très volatil, **Geodis** poursuit sa croissance avec notamment le développement de la logistique contractuelle porté par le dynamisme du e-commerce.

# GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'Établissement Public Industriel et Commercial « SNCF Mobilités » est composé de dix-huit membres comprenant, outre le président du directoire de la SNCF :

- Quatre représentants de l'État nommés par décret pris sur le rapport du ministre chargé des transports :
  - o un sur proposition du ministre chargé des transports ;
  - o un sur proposition du ministre chargé de l'économie et des finances ;
  - o un sur proposition du ministre chargé du budget ;
  - o un sur proposition du ministre chargé du développement durable ;
- Deux membres choisis en raison de leur compétence, et nommés par décret :
  - o un représentant des voyageurs ;
  - o un représentant choisi en raison de ses compétences en matière de protection de l'environnement et de mobilités ;
- Cinq personnalités choisies par SNCF Mobilités pour la représenter ;
- Six membres, dont un représentant des cadres, élu par les salariés de l'Entreprise et de ses filiales ayant un effectif au moins égal à 200.

Un décret fixe les statuts de l'établissement public et détermine les modalités de nomination ou d'élection des membres du Conseil d'administration (Décret n° 2015-138 du 10 février 2015 relatif aux missions et aux statuts de SNCF Mobilités).

La durée du mandat des membres du Conseil est de cinq ans. Aucun administrateur ne peut exercer plus de deux mandats successifs. Ce mandat est gratuit.

Le commissaire du gouvernement ou à défaut le commissaire du gouvernement adjoint siège avec voix consultative au Conseil d'administration ainsi qu'aux comités qu'il a créés.

Le chef de la mission de contrôle économique et financier des transports ou son représentant siège avec voix consultative au Conseil d'administration ainsi qu'aux comités.

Le secrétaire du Conseil d'administration et le secrétaire de la commission consultative assistent également au Conseil. Le Conseil d'administration se réunit en séance ordinaire au moins six fois par an.

Le Conseil d'administration s'est doté de cinq comités :

Le comité d'audit des comptes et des risques, chargé notamment d'examiner les comptes annuels et semestriels, la cartographie des risques, le programme annuel de travail de l'audit interne ;

La commission des marchés, saisie pour avis sur des projets concernant notamment les contrats, marchés, acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles, à partir de seuils fixés par le Conseil d'administration ;

Le comité voyageurs, chargé du suivi des conventions conclues entre le groupe SNCF Mobilités et les collectivités et les établissements publics et locaux et plus généralement de toutes les problématiques voyageurs ;

Le comité transports et logistique, chargé d'examiner notamment l'activité et les orientations stratégiques du métier SNCF Logistics ;

Le comité des offres, chargé d'étudier les réponses qui seront données par l'entreprise aux différents appels d'offres auxquelles elle va concourir.

## **2 L'ÉQUIPE DIRIGEANTE**

Le Président nomme les membres du comité exécutif (COMEX) et définit leurs attributions. Dans leur domaine de compétence les membres du comité exécutif reçoivent du Président les délégations utiles pour agir et décider en son nom. Le COMEX est constitué de cinq membres (dont le Président).

30 juin 2017

# COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS DU GROUPE SNCF Mobilités

IFRS – en millions d’euros

9, rue Jean-Philippe Rameau – 93212 Saint-Denis Cedex



## SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....	32
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	33
ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	34
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	36
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	37
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS .....	38
<b>1</b> RÉFÉRENTIEL COMPTABLE.....	38
<b>1.1</b> Application des IFRS .....	38
<b>1.2</b> Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires .....	39
<b>1.3</b> Modifications apportées à l'exercice et aux exercices comparatifs .....	41
<b>2</b> FAITS MARQUANTS .....	42
<b>2.1</b> Faits marquants du premier semestre 2017 .....	42
<b>2.2</b> Événements postérieurs à la clôture .....	43
<b>3</b> MARGE OPÉRATIONNELLE .....	44
<b>3.1</b> Information sectorielle .....	44
<b>3.2</b> Transactions avec les autorités organisatrices de transport.....	46
<b>3.3</b> Autres éléments de la marge opérationnelle.....	46
<b>4</b> ACTIFS ET PASSIFS DES OPÉRATIONS .....	47
<b>4.1</b> Immobilisations corporelles et incorporelles .....	47
<b>4.2</b> Provisions pour risques et litiges.....	50
<b>5</b> CAPITAUX ET FINANCEMENTS.....	54
<b>6</b> ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	57
<b>7</b> PÉRIMÈTRE.....	58



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en millions d'euros	Notes	30/06/2017	30/06/2016(*)
Chiffre d'affaires	3	15 761	15 143
Achats et charges externes	3	-8 472	-8 256
Charges de personnel		-5 645	-5 549
Impôts et taxes		-687	-781
Autres produits et charges opérationnels		223	188
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>3</b>	<b>1 179</b>	<b>743</b>
Dotations aux amortissements	4.1.3	-701	-688
Variation nette des provisions	4.2	31	76
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>509</b>	<b>132</b>
Résultat de cession d'actifs	4.1.4	133	110
Réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue		31	26
Pertes de valeur		-11	-32
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>662</b>	<b>235</b>
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence		25	18
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence</b>		<b>687</b>	<b>254</b>
Coût de l'endettement financier net et autres	5	-122	-158
Coût financier net des avantages du personnel		-9	-49
<b>Résultat financier</b>		<b>-131</b>	<b>-207</b>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>556</b>	<b>47</b>
Impôt sur les résultats		-200	-93
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>		<b>356</b>	<b>-47</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		0	0
<b>Résultat net de la période</b>		<b>356</b>	<b>-47</b>
<b>Résultat net - Part du groupe</b>		<b>338</b>	<b>-25</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		18	-22

(\*) Suite au changement de définition de la MOP, les reprises de provisions utilisées sont désormais présentées sur la ligne « Variations nettes des provisions » (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés)

Le capital est constitué d'une dotation de l'État et non d'actions. Par ailleurs, le groupe est hors champ d'application de la norme IAS 33 « Résultat par actions ». Pour ces deux raisons, aucun résultat par action n'est calculé ni présenté dans les comptes consolidés semestriels résumés du groupe.

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016
<b>Résultat net de la période</b>	<b>356</b>	<b>-47</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
Variation des écarts de conversion	-92	-207
Impôts sur variation des écarts de conversion	-4	12
	-96	-195
Variation de valeur des actifs disponibles à la vente	0	0
Impôts sur variation de valeur des actifs disponibles à la vente	0	0
	0	0
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	67	-150
Impôts sur variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	-3	5
	64	-145
Quote-part dans les autres éléments du résultat global recyclables des entreprises mises en équivalence	-6	0
<b>Total des autres éléments du résultat global recyclables</b>	<b>-38</b>	<b>-340</b>
Écarts actuariels sur régimes d'avantages du personnel à prestations définies	-32	-107
Impôt sur écarts actuariels des régimes à prestations définies	0	4
	-32	-104
Quote-part dans les autres éléments du résultat global non recyclables des entreprises mises en équivalence	0	10
<b>Total des autres éléments du résultat global non recyclables</b>	<b>-32</b>	<b>-94</b>
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>286</b>	<b>-481</b>
<b>Résultat global total - Part du groupe</b>	<b>273</b>	<b>-388</b>
Résultat global total attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	12	-92

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

## ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### ACTIF CONSOLIDÉ

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition		2 359	2 373
Immobilisations incorporelles		1 744	1 783
Immobilisations corporelles	4.1	12 791	12 803
Actifs financiers non courants	5	5 754	5 988
Titres mis en équivalence		635	653
Impôts différés actifs		863	872
<b>Actifs non courants</b>		<b>24 146</b>	<b>24 472</b>
Stocks et en-cours		674	661
Créances d'exploitation		6 604	6 855
<b>Actifs d'exploitation</b>		<b>7 278</b>	<b>7 516</b>
Actifs financiers courants	5	989	1 348
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	5 719	4 584
<b>Actifs courants</b>		<b>13 987</b>	<b>13 448</b>
Actifs détenus en vue d'être cédés	4.1.4	241	1
<b>Total de l'actif</b>		<b>38 374</b>	<b>37 921</b>

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

## PASSIF CONSOLIDÉ

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Capital		3 971	3 971
Réserves consolidées		291	-30
Résultat Groupe		338	511
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>		<b>4 600</b>	<b>4 453</b>
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		131	130
<b>Capitaux Propres totaux</b>		<b>4 730</b>	<b>4 582</b>
Engagements envers le personnel non courants		1 607	1 577
Provisions non courantes	4.2	1 130	1 151
Passifs financiers non courants	5	16 570	15 481
Impôts différés passifs		387	416
<b>Passifs non courants</b>		<b>19 694</b>	<b>18 625</b>
Engagements envers le personnel courants		101	104
Provisions courantes	4.2	208	222
Dettes d'exploitation		10 307	10 395
<b>Passifs d'exploitation</b>		<b>10 615</b>	<b>10 721</b>
Passifs financiers courants	5	3 225	3 992
<b>Passifs courants</b>		<b>13 840</b>	<b>14 713</b>
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés	4.1.4	110	1
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>38 374</b>	<b>37 921</b>

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros

	Capital	Réserves non recyclables	Réserves de conversion groupe	Couverture de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Réserves nettes d'impôt des activités transférées	Résultats accumulés	Capitaux propres - Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux Propres totaux
<b>Capitaux propres publiés au 31/12/2015</b>	<b>4 971</b>	<b>-320</b>	<b>-7</b>	<b>-181</b>	<b>4</b>	<b>-1</b>	<b>-141</b>	<b>4 324</b>	<b>136</b>	<b>4 460</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-25	-25	-22	-47
Autres éléments de résultat global	-	-88	-136	-140	0	-	1	-363	-71	-434
<b>Résultat global total</b>	<b>-</b>	<b>-88</b>	<b>-136</b>	<b>-140</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-24</b>	<b>-388</b>	<b>-92</b>	<b>-481</b>
Dividendes des filiales	-	-	-	-	0	-	0	-	-40	-40
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	0	0	1	1
Variations de périmètre, des minoritaires et des engagements de rachat de minoritaires	-	0	0	6	0	1	-19	-13	125	112
Autres variations	-	0	0	0	-	-	-1	-1	0	-1
<b>Capitaux propres publiés au 30/06/2016</b>	<b>4 971</b>	<b>-408</b>	<b>-144</b>	<b>-314</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>-185</b>	<b>3 923</b>	<b>129</b>	<b>4 052</b>
<b>Capitaux propres publiés au 31/12/2016</b>	<b>3 971</b>	<b>-358</b>	<b>-138</b>	<b>-204</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 178</b>	<b>4 453</b>	<b>130</b>	<b>4 582</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	338	338	18	356
Autres éléments de résultat global	-	-34	-84	60	0	-	-6	-64	-6	-70
<b>Résultat global total</b>	<b>-</b>	<b>-34</b>	<b>-84</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>332</b>	<b>273</b>	<b>12</b>	<b>286</b>
Dividendes versés	-	0	-	-	-	-	-110	-110	-	-110
Dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-18	-18
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	0	0	2	2
Variations de périmètre, des minoritaires et des engagements de rachat de minoritaires	0	1	-1	0	0	-	-15	-16	5	-12
Autres variations	-	0	-	7	-	-	-7	0	0	0
<b>Capitaux propres publiés au 30/06/2017</b>	<b>3 971</b>	<b>-392</b>	<b>-223</b>	<b>-137</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 378</b>	<b>4 600</b>	<b>131</b>	<b>4 730</b>

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Notes	30/06/2017	30/06/2016
<b>Résultat net de la période</b>	CR <sup>(1)</sup>	<b>356</b>	<b>-47</b>
Eliminations :			
de la quote-part de résultat dans les entreprises associées	CR <sup>(1)</sup>	-25	-18
de la charge (produit) d'impôt différé		-20	-31
des amortissements, pertes de valeur et provisions		698	706
des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		-24	14
des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		-169	-139
<b>CAF après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>817</b>	<b>485</b>
Eliminations :			
de la charge (produit) d'impôt courant		217	124
du coût de l'endettement financier net		145	144
des produits de dividendes		-2	-5
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>1 177</b>	<b>748</b>
Incidence de la variation du BFR		373	-270
Impôts (décaissés) encaissés		-294	-49
Dividendes reçus		31	30
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>1 287</b>	<b>459</b>
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise		-8	-88
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée		5	51
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.1	-1 112	-1 176
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		152	166
Nouveaux actifs financiers de concession		-367	-391
Encaissement sur actifs financiers de concession	3.2	445	395
Acquisition d'actifs financiers		-4	-4
Cession d'actifs financiers		12	47
Variation des prêts et avances consentis		33	2
Variation des actifs de trésorerie		289	-163
Subventions d'investissement reçues		52	110
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>-503</b>	<b>-1 052</b>
Flux de trésorerie issus des opérations sur capitaux propres		-6	1
Emission d'emprunts		1 642	1 075
Remboursements d'emprunts nets des créances SNCF Réseau et CDP <sup>(3)</sup>		-219	-285
Intérêts financiers nets versés		-256	-265
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	Varcap <sup>(2)</sup>	-110	0
Dividendes payés aux minoritaires	Varcap <sup>(2)</sup>	-4	-35
Variation des dettes de trésorerie		-742	-281
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>5</b>	<b>305</b>	<b>209</b>
Incidence de la variation des taux de change		-16	-15
Incidence des variations de juste valeur		1	0
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 074</b>	<b>-400</b>
Trésorerie d'ouverture		4 297	3 652
Trésorerie de clôture		5 371	3 252

(1) Compte de résultat consolidé

(2) Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(3) Dont encaissements de 0 M€ sur la créance SNCF Réseau (130 M€ sur le premier semestre 2016) et 0 M€ sur la créance CDP (0 M€ sur le premier semestre 2016)

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

# NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Les notes 1 à 7 font partie intégrante des comptes consolidés semestriels résumés.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros. Le groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

## 1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

En application de l'article L2141-10 du Code des transports du 28 octobre 2010 (qui remplace l'article 25 de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982), la société SNCF Mobilités – établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – « est soumise en matière de gestion financière et comptable aux règles applicables aux entreprises industrielles et commerciales ». Elle tient sa comptabilité conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes consolidés semestriels résumés de la période allant du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 juillet 2017.

Les termes « le groupe SNCF Mobilités », le « Groupe » et « SNCF Mobilités » désignent la société mère EPIC Société Nationale des Chemins de fer Français et ses filiales consolidées. L'établissement public (EPIC) ou la société SNCF Mobilités, « l'EPIC », « l'EPIC Mobilités », « Mobilités » et « l'EPIC SNCF Mobilités » désignent la société mère uniquement.

### 1.1 APPLICATION DES IFRS

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2017 du Groupe SNCF Mobilités sont ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 adaptés des nouvelles normes et interprétations adoptées par la Commission Européenne et applicables ou appliquées par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

Les comptes consolidés annuels 2016 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2017 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». En conséquence, ils ne comportent pas toute l'information et les notes annexes requises par les IFRS pour l'établissement des comptes consolidés annuels mais seulement les événements significatifs de la période. Ces comptes consolidés semestriels résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2016.

La base de préparation des comptes consolidés semestriels résumés décrite dans les notes ci-après résulte en conséquence :

- des normes et interprétations applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts avant le ou à compter du 1er janvier 2017 ;
- des options retenues et exemptions utilisées pour l'établissement des comptes de la période close au 30 juin 2017. Les options et exemptions sont décrites en note 1.1.2 et les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires en note 1.2.

#### 1.1.1 Normes et interprétations publiées non appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés 2017

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les autres normes et interprétations applicables à compter d'un exercice postérieur au 30 juin 2017 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission Européenne.

En particulier, le Groupe n'a pas appliqué à ses comptes consolidés semestriels résumés 2017 :

Norme ou interprétation	Description résumée	Impacts attendus	Date d'application (exercice ouvert à compter du)
IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients »	Cette nouvelle norme vise à proposer un modèle unique de reconnaissance du chiffre d'affaires pour tout type de contrat quel que soit le secteur d'activité. Articulé autour de cinq étapes-clé, le modèle est fondé sur le transfert du contrôle qui peut être continu ou instantané. La notion de transfert des risques et avantages n'est plus prépondérante. Le revenu est reconnu à la fourniture des biens ou services promis pour le montant de contrepartie attendu en échange.	Analyse en cours	IASB : 01/01/2018 UE : 01/01/2018 Groupe : 01/01/2018
IFRS 9 « Instruments financiers »	L'objectif est de remplacer la norme IAS 39 actuelle sur les instruments financiers. Les trois thèmes concernés sont la classification et l'évaluation des instruments financiers, une méthodologie pour les pertes de valeur des actifs financiers et la comptabilité de couverture.	Analyse en cours	IASB : 01/01/2018 UE : 01/01/2018 Groupe : 01/01/2018
IFRS 16 « Contrats de location »	Cette nouvelle norme traite de la comptabilisation des contrats de location et va se substituer à la norme actuelle IAS 17. Elle consiste à comptabiliser chez les preneurs tous les contrats de location d'une durée supérieure à 1 an comme des contrats de location-financement par inscription d'un actif immobilisé (un droit d'utilisation) en contrepartie d'une dette au passif. La comptabilisation chez le bailleur reste quant à elle similaire à IAS 17.	Analyse en cours	IASB : 01/01/2019 avec anticipation possible au 01/01/2018 UE : Non adoptée Groupe : en attente d'adoption

### 1.1.2 Description des options comptables retenues

Les options comptables retenues sont décrites dans les notes concernées des comptes consolidés de l'exercice 2016. Elles s'appliquent de façon identique aux comptes consolidés semestriels résumés à l'exception de la TREF (Taxe sur le Résultat des Entreprises Ferroviaires) qui suit les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires pour les impôts sur les résultats décrites en note 1.2.

## 1.2 MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX ARRÊTÉS INTERMÉDIAIRES

### 1.2.1 Avantages du personnel

La provision nette relative aux avantages du personnel est mise à jour sur la base des dernières évaluations actuarielles disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue complète des hypothèses actuarielles a été réalisée pour l'EPIC SNCF Mobilités, principal contributeur du groupe. Suite à cette revue, les engagements de l'EPIC ont augmenté de 41 M€ sur le premier semestre 2017. Cette variation s'explique notamment par la baisse du taux d'actualisation ramené de 1,60% au 31 décembre 2016 à 1,36% au 30 juin 2017. La perte actuarielle de 39 M€ liée au changement du taux d'actualisation a été répartie comme suit : une charge financière de 11 M€ sur la ligne « Coût financier des avantages du personnel » au titre des avantages à long terme et un impact négatif de 28 M€ sur les réserves non recyclables en capitaux propres au titre des avantages postérieurs à l'emploi.



## 1.2.2 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats du semestre est calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt, la meilleure estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité fiscale.

## 1.2.3 Pertes de valeur

### 1.2.3.1 Principes généraux

Le Groupe ne réalise des tests de valeur lors des arrêts intermédiaires que si des indices de perte ou de reprise sont identifiés sur la période considérée.

### 1.2.3.2 Éléments de contexte

A fin décembre 2016, la direction de SNCF Mobilités avait intégré plusieurs hypothèses économiques et financières structurantes pour l'établissement de sa trajectoire financière et de ses tests de valeur reprises dans le plan stratégique 2017-2026, dans un contexte de difficulté d'appréciation des incidences des nouveaux enjeux auxquels le Groupe était confronté.

A l'issue des tests de valeur mis en œuvre, une reprise de perte de valeur avait été constatée sur l'UGT Gares & Connexions pour 273 M€, tandis que les tests réalisés sur les actifs non courants de l'UGT TGV France et Europe (à l'exclusion d'Eurostar et Thalys) et l'UGT Eurostar concluaient à l'absence de conséquence comptable.

Les informations détaillées sont fournies dans les notes 2.1.3, 4.3.1.4, 4.3.2.1, 4.3.2.2 et 4.3.2.3 des comptes consolidés annuels 2016.

En particulier, concernant l'UGT TGV France et Europe (à l'exclusion d'Eurostar et Thalys) et l'UGT Eurostar, les notes 4.3.1.4 et 4.3.2.2 des comptes consolidés annuels 2016 précisent notamment que la réalité ainsi que certaines hypothèses futures ayant trait aux prévisions relatives à ces UGT pourraient différer de manière sensible par rapport aux estimations effectuées.

S'agissant de l'UGT Gares & Connexions, comme mentionné en note 4.3.2.3 des comptes consolidés annuels 2016, les projections établies fin 2016 par l'activité Gares & Connexions et en conséquence la valorisation de l'UGT estimée à l'issue du test étaient entourées de plusieurs aléas et incertitudes. En particulier :

- Un modèle tarifaire en cours de négociation et d'adaptation et tenant compte des avis des différentes parties prenantes recueillis à l'issue de la consultation publique de l'été 2016.
- Une éventuelle sortie de l'activité Gares & Connexions de chez SNCF Mobilités pouvant avoir des conséquences sur le futur cadre opérationnel, économique et financier de l'activité, et donc sur ses perspectives.
- La sensibilité de la trajectoire financière de l'activité en raison des évolutions économiques, réglementaires et de régulation.

Ces éléments sont susceptibles de se réaliser dans un avenir proche, entraînant des interactions entre eux ne pouvant être précisément déterminées.

### 1.2.3.3 Indices identifiés sur la période

Dans son avis exprimé le 1er février 2017, l'ARAFER ne valide pas les tarifs proposés par SNCF Réseau dans le Document de Référence du Réseau pour 2018 (DRR 2018). À ce stade, le Groupe ne prend pas en compte les éventuelles conséquences de cet avis dans les tests de valeur, considérant que la discussion avec l'Autorité n'est pas achevée.

Le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle de l'UGT TGV France et Europe (à l'exclusion d'Eurostar et Thalys) et de l'UGT Eurostar sur le premier semestre 2017, s'ils sont en amélioration par rapport à 2016, ne remettent pour autant pas en cause à ce stade au 30 juin 2017 la trajectoire financière sous-tendant les tests de valorisation des actifs mis en œuvre fin 2016. En effet cette tendance positive observée sur quelques mois devra se confirmer dans le temps pour être considérée comme durable.

Par ailleurs, la réalisation des hypothèses retenues pour les tests de valeurs réalisés en 2016 pour l'UGT TGV France et Europe (à l'exclusion d'Eurostar et Thalys) et pour l'UGT Eurostar restent incertaines, et, compte tenu de la sensibilité des valeurs recouvrables à ces dernières, l'estimation des valeurs des actifs

et des engagements de rachat associés, et par voie de conséquence celle des actifs d'impôts différés, pourrait varier dans le temps de façon significative.

En ce qui concerne l'UGT Gares & Connexions, l'ARAFER a notifié début juillet 2017, un avis globalement favorable sur le DRG 2017, et le projet de DRG 2018-2020 a été soumis à consultation publique jusqu'en juillet 2017. Par ailleurs, le rapport du Gouvernement au Parlement a été produit en mars 2017. Ce rapport présente notamment plusieurs scénarii d'évolution de la gouvernance de l'activité Gares & Connexions et semble confirmer le principe de la sortie à terme de cette activité du périmètre de SNCF Mobilités, sans en donner les détails.

Ces éléments, qui ne remettent pas en cause à date les projections établies fin 2016 par l'activité et en conséquence la valeur nette des actifs de l'UGT qui ressort à 1 622 M€ au 30 juin 2017, ne constituent pas des indices de perte ou reprise de valeur. Les aléas et incertitudes mentionnés ci-dessus demeurent au 30 juin 2017.

### 1.3 MODIFICATIONS APPORTÉES À L'EXERCICE ET AUX EXERCICES COMPARATIFS

Les modifications concernent le changement de définition de la marge opérationnelle et impactent seulement le compte de résultat consolidé. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le groupe SNCF Mobilités a revu la détermination de l'indicateur de marge opérationnelle qui figure dans le compte de résultat consolidé.

Les reprises de provision utilisées, initialement intégrées dans le calcul de la marge opérationnelle, sont désormais présentées sur la ligne « Variation nette des provisions » du compte de résultat tout comme l'étaient déjà les reprises de provision non utilisées.

Issu d'un examen de la présentation des états financiers du Groupe, ce changement est motivé par la meilleure lisibilité qu'il donne de la marge opérationnelle :

- en reflétant le poids effectif de chaque catégorie de charges ;
- en séparant, de la même façon que dans l'état de situation financière, les éléments certains (charges) des éléments incertains (provisions et reprises de provisions) ;
- et en corrigeant la marge opérationnelle de la perte si et lorsqu'elle se réalise.

L'effet du changement dans le compte de résultat au 30 juin 2017 est une dégradation de la marge opérationnelle versus une amélioration de la ligne « Variation nette des provisions » de 65 M€.

La période comparative a été modifiée en conséquence conformément à IAS 8.19. Les réconciliations entre les données comparatives retraitées et les données publiées pour le compte de résultat consolidé sont présentées ci-après.

<i>en millions d'euros</i>	Comptes publiés 30/06/2016	Changement définition MOP	Comptes retraités 30/06/2016
Chiffre d'affaires	15 143	0	15 143
Achats et charges externes	-8 231	-25	-8 256
Charges de personnel	-5 537	-12	-5 549
Impôts et taxes	-775	-6	-781
Autres produits et charges opérationnels	234	-46	188
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>833</b>	<b>-90</b>	<b>743</b>
Dotations aux amortissements	-688	0	-688
Variation nette des provisions	-13	90	76
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>132</b>	<b>0</b>	<b>132</b>

## **2 FAITS MARQUANTS**

### **2.1 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2017**

#### **2.1.1 Nouvelle définition de la marge opérationnelle (MOP)**

Le groupe SNCF Mobilités a décidé de modifier la détermination de la marge opérationnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dorénavant les reprises de provisions utilisées, initialement classées au sein de la marge opérationnelle, sont comprises dans le poste « Variation nette des provisions » du compte de résultat. Ce changement de présentation entraîne une baisse de 65 M€ de la MOP au 30 juin 2017 (90 M€ au 30 juin 2016) compensée par une hausse du poste « Variation nette des provisions » pour le même montant (voir note 1.3 des comptes consolidés semestriels résumés).

#### **2.1.2 Cession de STVA**

Le groupe SNCF Mobilités est engagé dans un processus de cession de STVA.

Au 30 juin 2017, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs de cette filiale sont reclassés sur les lignes « Actifs détenus en vue d'être cédés » et « Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés » de l'état de situation financière. Les informations détaillées sont données en note 4.1 des comptes consolidés semestriels résumés.

#### **2.1.3 Nouveau découpage sectoriel**

La publication du décret 2016-1468 du 28 octobre 2016 a pour conséquence, à compter du 1er Janvier 2017, d'ajuster le positionnement de SNCF Gares & Connexions au sein de SNCF Mobilités en créant un métier de plein exercice. Il en résulte une modification de l'information sectorielle pour présenter ce métier à part et non plus comme un secteur au sein de SNCF Voyageurs (voir note 3 des comptes consolidés semestriels résumés).

#### **2.1.4 Émission d'un emprunt obligataire**

SNCF Mobilités a émis en date du 2 février 2017 un emprunt obligataire pour un montant de 1 milliard d'euros sur douze ans à taux fixe swappé à taux variable pour la moitié du montant. Cet emprunt et le swap échoient le 2 février 2029. Par ailleurs, SNCF Mobilités bénéficie d'une swaption pour revenir à taux fixe à hauteur de 250 M€ échéance 20 avril 2017. Une seconde tranche de 300 M€ a été émise le 31 mai 2017.

#### **2.1.5 Signature des actes de vente de biens immobiliers**

Des cessions immobilières ont été conclues courant janvier 2017 et ont généré des plus-values immobilières pour un montant global de 103 M€. Ces résultats de cessions sont comptabilisés sur 2017 sur la ligne « Résultats de cession d'actifs » du compte de résultat consolidé.

#### **2.1.6 Diminution de la Contribution de Solidarité Territoriale (CST)**

Par courrier adressé au Président de SNCF Mobilités, en date du 13 février 2017, le Premier Ministre a décidé de baisser, dès 2017 et jusqu'à 2022, la CST payée par SNCF Mobilités. La baisse cumulée s'élèvera à 420 M€ et impactera la marge opérationnelle au compte de résultat.

Cette décision est prise dans le contexte d'une réorganisation des trains d'équilibre du territoire (TET) dans la continuité de la feuille de route présentée par le Gouvernement le 7 juillet 2015 et ponctuée par une nouvelle convention 2016-2020 équilibrée sur la période. Elle est cohérente avec les recommandations de la Cour des comptes du 13 février 2015 pour une diminution du poids de la contribution de SNCF Mobilités au financement des TET.

Elle n'est compensée ni par une augmentation de charges pour SNCF Mobilités ni par une diminution de compensations financières à recevoir de l'État au titre des TET, la trajectoire financière de la convention signée avec Intercités n'étant pas remise en cause.

Au 30 juin 2017, considérant que la Loi de Finances pour 2017 sera modifiée compte tenu du courrier du Premier Ministre, la charge de CST est de 40 M€, entraînant une amélioration de la marge opérationnelle de 76 M€ par rapport au 30 juin 2016 où le montant de CST comptabilisé était de 116 M€.

## **2.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la clôture significatifs.

## 3 MARGE OPÉRATIONNELLE

### 3.1 INFORMATION SECTORIELLE

Suite à la publication du décret 2016-1468 du 28 octobre 2016 qui prévoit un nouveau positionnement de l'activité de gestion des gares, SNCF Gares & Connexions est considéré et suivi comme un métier à part entière. Le groupe SNCF Mobilités est, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, désormais organisé autour de quatre métiers : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions, SNCF Logistics et Keolis.

Au sein de ces métiers, huit secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le Comité exécutif de SNCF Mobilités afin d'évaluer leur performance et de leur allouer des ressources. L'information comparative a été retraitée en conséquence. Ces secteurs, qui s'adressent à des segments de clientèle différents ou vendent des produits et services distincts, sont les suivants :

- SNCF Voyageurs composé de :
  - o SNCF Transilien, Régions et Intercités : activités de transport de proximité du groupe regroupant les liaisons moyenne distance (Trains d'Équilibre du Territoire - Intercités) et les services conventionnés de transport ferroviaire (TER, Transilien) ainsi que les services complémentaires associés au transport de voyageurs (Itiremia, Ritmx) et à l'hébergement des salariés du groupe (Orfea).
  - o Voyages SNCF : activités de transport de voyageurs porte-à-porte en France et en Europe (TGV, Ouigo, Eurostar, Thalys, Lyria, Ouibus, iDVROOM, ...) et de distribution de produits liés au voyage.
  - o DG Voyageurs : fonction support créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur laquelle s'appuient les deux secteurs du métier SNCF Voyageurs,
- SNCF Gares & Connexions : dédié au développement et à l'exploitation de toutes les gares et à l'accueil non discriminatoire de tous les opérateurs.
- SNCF Logistics composé de :
  - o Geodis : opérateur européen à vocation mondiale proposant des solutions de pilotage de tout ou partie de la chaîne logistique (Supply Chain Optimization, Freight Forwarding - aérien et maritime, Logistique Contractuelle, Distribution & Express, Road Transport, Contract Logistics US).
  - o Transport Ferroviaire et Multimodal de Marchandises (TFMM) : activités de transporteurs ferroviaires, d'opérateurs de transport combiné et de commissionnaires à travers plusieurs entreprises (Fret SNCF, VIIA, Naviland Cargo et Forwardis).
  - o Ermewa Group : gestion et location longue durée de matériels de transport ferroviaire (wagons spécialisés, conteneurs-citernes, locomotives, engins de lignes ou de manœuvre).
  - o STVA : activité de logistique multimodale pour véhicules finis, neufs et d'occasion.
- Keolis en charge du transport public urbain de voyageurs (mass transit) dans quinze pays à travers le monde. Son expertise s'étend à l'ensemble des modes de transport (train, bus, car, métro, tramway, navette maritime, vélo) ainsi qu'à la gestion des nœuds d'interconnexion (gares, aéroports) et du stationnement.

Ces secteurs s'appuient sur des fonctions communes support (Corporate) qui agrègent notamment les activités de holding de SNCF Participations, les activités des domaines prestataires du groupe SNCF Mobilités (Matériel, fonctions immobilières et autres fonctions transverses) et certaines filiales opérationnelles.

Les méthodes comptables appliquées pour l'élaboration des données financières de chaque secteur sont celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés. Le chiffre d'affaires interne présenté ci-après est constitué des transactions entre les secteurs, éliminées sur une ligne « Inter métiers » afin de permettre une réconciliation avec les comptes consolidés du groupe.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017		Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle	Investissements nets
	Chiffre d'affaires externe	Chiffre d'affaires interne			
SNCF Transilien, Régions et Intercités	4 076	267	4 343	191	-144
Voyages SNCF	3 543	310	3 853	488	-349
DG Voyageurs	0	0	0	-7	-3
Eliminations intra-métiers	0	-362	-362	0	0
<b>SNCF Voyageurs</b>	<b>7 619</b>	<b>214</b>	<b>7 834</b>	<b>671</b>	<b>-496</b>
<b>SNCF Gares &amp; Connexions</b>	<b>228</b>	<b>382</b>	<b>610</b>	<b>93</b>	<b>-119</b>
Geodis	4 018	27	4 045	124	-70
TFMM	766	37	803	-42	-36
Ermewa Group	167	36	203	105	-83
STVA	168	0	168	4	-2
Autres	0	0	0	-1	0
Eliminations intra-métiers	0	-61	-61	0	0
<b>SNCF Logistics</b>	<b>5 118</b>	<b>39</b>	<b>5 157</b>	<b>190</b>	<b>-192</b>
<b>Keolis</b>	<b>2 599</b>	<b>49</b>	<b>2 648</b>	<b>149</b>	<b>-133</b>
<b>Corporate</b>	<b>196</b>	<b>889</b>	<b>1 085</b>	<b>75</b>	<b>-70</b>
<b>Inter métiers</b>		-1 573	-1 573		
<b>Total</b>	<b>15 761</b>	<b>0</b>	<b>15 761</b>	<b>1 179</b>	<b>-1 010</b>

#### 30/06/2016

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016		Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle	Investissements nets
	Chiffre d'affaires externe	Chiffre d'affaires interne			
SNCF Transilien, Régions et Intercités	3 945	264	4 209	160	-280
Voyages SNCF	3 351	310	3 661	142	-305
DG Voyageurs	0	0	0	0	0
Eliminations intra-métiers	0	-349	-349	0	0
<b>SNCF Voyageurs</b>	<b>7 296</b>	<b>226</b>	<b>7 521</b>	<b>302</b>	<b>-586</b>
<b>SNCF Gares &amp; Connexions</b>	<b>206</b>	<b>381</b>	<b>587</b>	<b>73</b>	<b>-106</b>
Geodis	3 844	33	3 877	115	-46
TFMM	743	41	784	-75	-33
Ermewa Group	184	70	255	140	-103
STVA	165	0	165	3	-1
Autres	0	1	1	-3	0
Eliminations intra-métiers	0	-95	-95	0	0
<b>SNCF Logistics</b>	<b>4 936</b>	<b>51</b>	<b>4 987</b>	<b>180</b>	<b>-184</b>
<b>Keolis</b>	<b>2 526</b>	<b>47</b>	<b>2 573</b>	<b>133</b>	<b>-117</b>
<b>Corporate</b>	<b>179</b>	<b>931</b>	<b>1 109</b>	<b>55</b>	<b>-80</b>
<b>Inter métiers</b>		-1 635	-1 635		
<b>Total</b>	<b>15 143</b>	<b>0</b>	<b>15 143</b>	<b>743</b>	<b>-1 073</b>

### 3.2 TRANSACTIONS AVEC LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE TRANSPORT

Les transactions avec les autorités organisatrices de transport ont les effets suivants sur les états financiers consolidés du Groupe :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variations
Prestations avec les AO (Régions et STIF)	2 243	2 227	16
Prestations avec l'État en tant qu'AO des Trains d'Équilibre du Territoire	152	147	5
Produits d'intérêt sur actifs financiers de concession	24	36	-12
<b>Effets sur le chiffre d'affaires</b>	<b>2 419</b>	<b>2 410</b>	<b>9</b>
Encaissements sur actifs financiers de concession	445	395	50
Subventions d'investissement sur immobilisations corporelles et incorporelles	52	110	-58
<b>Effets sur les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>498</b>	<b>505</b>	<b>-8</b>

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	Variations
Actifs incorporels de concession	62	44	18
Actifs financiers de concession non courants	1 229	1 227	2
<b>Effets sur les actifs non courants</b>	<b>1 291</b>	<b>1 272</b>	<b>19</b>

### 3.3 AUTRES ÉLÉMENTS DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE

Les achats, sous-traitance et autres charges externes se décomposent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Sous-traitance	-2 925	-2 775	-150
Péages envers SNCF Réseau	-1 843	-1 816	-27
Péages Eurotunnel et autres	-278	-275	-4
Achats et charges externes	-2 914	-2 893	-21
Energies de traction et carburant	-511	-497	-15
<b>Achats et charges externes</b>	<b>-8 472</b>	<b>-8 256</b>	<b>-216</b>

## 4 ACTIFS ET PASSIFS DES OPÉRATIONS

### 4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### 4.1.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se ventilent comme suit par catégories :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017			31/12/2016		
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Terrains et constructions	11 659	-5 825	5 834	11 722	-5 788	5 934
Installations techniques, Matériel et Outillage et autres immobilisations (ITMO)	3 866	-2 535	1 331	3 874	-2 535	1 338
Matériel de transport	32 496	-23 368	9 128	32 547	-23 307	9 240
Immobilisations corporelles en cours	1 089	-8	1 081	1 011	-9	1 002
<b>TOTAL hors subventions</b>	<b>49 109</b>	<b>-31 736</b>	<b>17 373</b>	<b>49 154</b>	<b>-31 639</b>	<b>17 515</b>
Subventions d'investissements	-9 117	4 534	-4 583	-9 090	4 379	-4 712
<b>TOTAL</b>	<b>39 993</b>	<b>-27 202</b>	<b>12 791</b>	<b>40 063</b>	<b>-27 260</b>	<b>12 803</b>

L'évolution du poste, après subventions d'investissement, s'explique de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Terrains et constructions	ITMO	Matériel de transport	Immobilisations corporelles en cours	Subventions d'investissement	Total net de subvention
<b>Valeur nette comptable au 31/12/2016</b>	<b>5 934</b>	<b>1 338</b>	<b>9 240</b>	<b>1 002</b>	<b>-4 712</b>	<b>12 803</b>
Acquisitions	11	54	677	331	-233	840
Cessions	-19	-5	-35	0	0	-58
Dotations aux amortissements nettes de reprises de subvention	-185	-132	-479	0	169	-627
Pertes de valeur	0	1	-10	0	0	-9
Variations de périmètre	2	-3	2	0	0	1
Ecarts de conversion	-1	-5	-28	-1	0	-35
Autres variations	91	83	-240	-251	192	-125
<b>Valeur nette comptable au 30/06/2017</b>	<b>5 834</b>	<b>1 331</b>	<b>9 128</b>	<b>1 081</b>	<b>-4 583</b>	<b>12 791</b>
<i>Dont immobilisations en location financement</i>	<i>55</i>	<i>4</i>	<i>920</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>980</i>

Les autres variations correspondent principalement au reclassement des immobilisations corporelles de STVA sur la ligne « Actifs destinés à être cédés » pour 101 M€ (voir note 4.1.5).



#### 4.1.2 Investissements

Les flux d'investissement se décomposent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016
Immobilisations incorporelles	-96	-89
Immobilisations corporelles	-1 073	-909
<b>Total acquisitions</b>	<b>-1 168</b>	<b>-999</b>
<i>dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>-29</i>	<i>-11</i>
<b>Acquisitions hors crédit-bail</b>	<b>-1 140</b>	<b>-988</b>
BFR d'investissement	27	-188
<b>Flux d'investissement corporels et incorporels</b>	<b>-1 112</b>	<b>-1 176</b>

Les investissements de la période sont essentiellement constitués par :

- les logiciels produits en interne qu'ils soient déjà mis en service ou toujours en cours de développement, dont 46 M€ pour l'EPIC SNCF Mobilités,
- l'acquisition et les aménagements et agencements effectués dans les gares et les bâtiments pour un total de 276 M€ (dont extension ou adaptation des ateliers de maintenance pour l'accueil des rames Régiolis, Régio2N ou Z2N, aménagement du pôle d'échanges multimodal de Rennes, extension de la ligne de tram-train T4, prolongement EOLE ouest, création de la ligne Tangentielle Légère Nord (TLN), modernisation de la gare Paris Montparnasse, restructuration de la gare de Bordeaux St Jean),
- l'acquisition et la rénovation de matériel ferroviaire et routier pour un total de 677 M€ (dont acquisition de TGV Duplex, rames Eurostar, nouvelles automotrices Transilien (NAT), rames EOLE, Tram-Train nouvelle génération, wagons, transconteneurs, conteneurs et locomotives de fret ferroviaire, rénovation de TGV et automotrices électriques).

Le montant des subventions ayant financé l'acquisition des immobilisations s'élève à 233 M€ dont 138 M€ pour le matériel ferroviaire et 95 M€ pour les installations fixes.

#### 4.1.3 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se détaillent de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Dotations aux amortissements - Immobilisations incorporelles	-133	-129	-4
Dotations aux amortissements - Immobilisations corporelles	-796	-793	-3
Subventions reprises en résultat	170	176	-6
Reprise des passifs liés à des immobilisations de concession hors IFRIC 12	59	58	1
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>-701</b>	<b>-688</b>	<b>-13</b>

#### 4.1.4 Résultat de cession d'actifs

Les cessions d'actifs ont eu les impacts suivants en résultat :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Cession d'actifs incorporels	-2	11	-13
Cession d'actifs corporels	123	68	54
Cession d'actifs financiers	12	31	-19
<b>Résultat de cession d'actifs</b>	<b>133</b>	<b>110</b>	<b>23</b>

Au 30 juin 2017, les résultats de cession d'actifs sont principalement liés aux cessions de différents ensembles et biens immobiliers réalisées par l'EPIC SNCF Mobilités pour 112 M€.

#### 4.1.5 Actifs et passifs destinés à être cédés

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Actifs détenus en vue d'être cédés	240	0
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés	109	0
Impact net au bilan	131	0

L'UGT STVA (transport multimodal et logistique de véhicules finis), engagée dans un processus de cession par le Groupe, a été considérée comme un groupe d'actifs détenus en vue d'être cédés au 30 juin 2017. Le projet de cession a été validé par le Conseil d'Administration du 26 avril 2017. À l'issue des négociations exclusives, sous réserve de l'accord des Autorités de la concurrence qui doivent se prononcer sur le deuxième semestre 2017, le groupe CAT intégrera STVA au sein de son organisation.

Les principales catégories d'actifs et de passifs concernées reclassées conformément à IFRS 5 au 30 juin 2017 sont les suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2017</b>
Ecart acquisition	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	105
Titres mis en équivalence	12
Impôts différés actifs	1
Stocks et en-cours	2
Créances d'exploitation	115
Actifs financiers	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3
<b>Actifs détenus en vue d'être cédés</b>	<b>240</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2017</b>
Engagements envers le personnel	10
Provisions	4
Impôts différés passifs	11
Passifs financiers	4
Dettes d'exploitation	80
<b>Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés</b>	<b>109</b>

## 4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET LITIGES

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Autres variations	30/06/2017	dont courant	dont non courant
Litiges et risques contractuels	272	10	-23	-11	-2	247	70	176
Risques fiscaux, sociaux et douaniers	160	3	0	0	2	164	17	147
Risques environnementaux	719	20	-11	-1	0	728	27	701
Coûts de restructuration	42	1	-12	-1	-1	29	22	7
Autres	180	22	-18	-7	-7	170	72	99
<b>Total provisions</b>	<b>1 373</b>	<b>56</b>	<b>-65</b>	<b>-19</b>	<b>-8</b>	<b>1 337</b>	<b>208</b>	<b>1 130</b>

### 4.2.1 Provisions pour risques environnementaux

Les risques environnementaux provisionnés concernent principalement les éléments suivants à la clôture :

- dépollution des sites : 16 M€ (16 M€ en 2016).
- coûts liés à l'amiante : 701 M€ (692 M€ en 2016).

### 4.2.2 Provisions pour litiges et risques contractuels

La provision pour litiges et risques contractuels comprend notamment les risques liés à des contentieux juridiques et à des dénouements de contrats, ainsi que les risques contractuels.

#### 4.2.2.1 Litiges

##### Litiges résolus

- Différends avec l'ARAFER

La Région Nouvelle-Aquitaine a sollicité l'ARAFER dans le cadre d'un différend relatif notamment aux redevances d'accès gares pour 2014 et 2015. Suite à l'audition tenue le 25 janvier 2017, l'ARAFER a rendu sa décision le 1<sup>er</sup> février 2017 dans laquelle elle enjoint SNCF Gares & Connexions à plafonner le niveau de rémunération des capitaux investis à 6,9% pour 2014 et 2015. Les conséquences non significatives de cette décision ont été constatées dans les comptes semestriels.

De son côté, l'EPIC SNCF Mobilités (SNCF Gares & Connexions) a déposé un recours devant le Conseil d'État au sujet de l'avis conforme défavorable de l'ARAFER sur les redevances d'accès gares pour 2016 et 2017. En octobre 2016, le Conseil d'État a confirmé les décisions de l'ARAFER pour le Document de Référence des Gares (DRG) 2016 remettant en cause le niveau de rémunération des capitaux investis. L'EPIC SNCF Mobilités s'est désisté de son recours devant le conseil d'État pour les redevances 2017.

##### Litiges en cours

- Enquête de l'Autorité de la concurrence sur Fret SNCF

Une enquête a été menée par l'Autorité de la concurrence (AdIC) sur Fret SNCF. En mars 2012, les rapporteurs ont transmis un rapport définitif au collège de l'Autorité de la concurrence comportant un certain nombre de griefs, tous contestés par l'EPIC SNCF Mobilités (anciennement EPIC SNCF), du fait de leur caractère infondé et de l'absence d'atteinte à la concurrence. Suite à la décision de l'Autorité de la concurrence (décembre 2012), l'EPIC SNCF Mobilités a été condamné à une amende de 61 M€ pour avoir mis en œuvre plusieurs pratiques ayant entravé ou retardé l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché du Transport Ferroviaire de Marchandises. Cette amende a été comptabilisée en charges sur l'exercice 2012 sur la ligne « Achats et charges externes » au sein de la marge opérationnelle. L'Autorité a également prononcé une injonction au titre de la politique tarifaire de Fret SNCF et imposé que certaines mesures, notamment comptables et commerciales, soient mises en œuvre et effectives à l'issue

d'une période de trois ans afin d'objectiver cette politique. En janvier 2013, l'EPIC SNCF Mobilités a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Paris, qui a rendu sa décision le 6 novembre 2014. Elle a jugé que le grief concernant les prix d'éviction n'était pas établi et que l'injonction ordonnée était devenue sans objet. Elle a, par ailleurs, réduit la sanction pécuniaire prononcée à l'encontre de SNCF Mobilités à 48 M€. ECR et l'Autorité de la concurrence ont formé un pourvoi en cassation en décembre 2014. L'année 2015 a vu la poursuite de la procédure, avec notamment la communication de mémoires ampliatifs par ECR et l'Autorité de la concurrence et de mémoires en réponse (valant également pourvoi en cassation) de la part de l'EPIC SNCF Mobilités.

La Cour de cassation a rendu son arrêt le 22 novembre 2016. La Cour casse l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 6 novembre 2014 sur deux points : en ce qu'il a i) retenu qu'il n'est pas établi que l'EPIC SNCF Mobilités a pratiqué des prix d'éviction sur le marché du transport ferroviaire de marchandises par train massif et constate que l'injonction ordonnée est devenue sans objet et ii) écarté la circonstance aggravante tirée de la réitération. Sur ces deux points, il est renvoyé devant la Cour d'appel autrement composée. L'EPIC SNCF Mobilités a saisi la Cour d'appel le 16 janvier 2017 et a déposé son mémoire le 22 juin 2017.

Suite à l'arrêt de la Cour de Cassation et à la demande de paiement du Trésor Public, l'EPIC SNCF Mobilités a procédé au versement de 5 M€.

- Enquête de l'Autorité de la concurrence dans le secteur de la messagerie

Une enquête de l'Autorité de la concurrence a été menée dans le secteur de la messagerie au titre d'une présomption d'entente sur les revalorisations tarifaires sur la période 2005/2010. Une notification de griefs a été reçue en juillet 2014. Après les observations des parties, les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont établi un rapport le 22 avril 2015 rejetant assez largement les arguments présentés par les différentes parties. Geodis et l'EPIC SNCF Mobilités ont fait valoir leurs observations en réponse. La séance du collège de l'Autorité s'est tenue le 30 septembre 2015.

L'Autorité de la concurrence a rendu le 15 décembre 2015 sa décision aux termes de laquelle Geodis, filiale du groupe, se voit infliger une amende de 196 M€. L'EPIC SNCF Mobilités est solidairement tenue du paiement de l'amende à hauteur de 89 M€. L'EPIC SNCF Mobilités et Geodis ont interjeté appel de la décision de l'Autorité de la concurrence devant la Cour d'appel de Paris. La charge à payer de 196 M€ comptabilisée au 31 décembre 2015 a été intégralement payée en avril 2016. La procédure d'appel suit son cours avec une audience qui s'est tenue en mars 2017 et un délibéré prévu pour fin octobre.

- Enquête de l'Autorité de la concurrence sur Ouibus

Une enquête de l'Autorité de la concurrence a débuté en décembre 2016 sur l'activité Ouibus suite au dépôt d'une plainte par Transdev pour mesures conservatoires. La décision de l'Autorité de la concurrence a été rendue le 1er juin 2017 et a conclu au rejet de la plainte de Transdev considérant que les griefs exposés par Transdev n'étaient pas justifiés.

- Jugement du Conseil des Prud'hommes de Paris

Le 21 septembre 2015, le Conseil de Prud'hommes de Paris a rendu des décisions relatives aux recours déposés par d'anciens salariés marocains. L'EPIC SNCF Mobilités en a tiré les conséquences dans ses comptes sur la base des condamnations prononcées. Un appel a été formé, suspendant l'exigibilité des condamnations prononcées : en mai 2017 les premières séries d'affaires ont été plaidées devant la Cour d'appel et le délibéré sera rendu le 31 janvier 2018. Par ailleurs, de nouvelles affaires seront portées pour la première fois devant le Conseil des Prud'hommes et seront normalement plaidées fin du premier trimestre 2018. Une provision complémentaire est constituée au fur et à mesure des nouveaux recours déposés devant le Conseil des Prud'hommes. La provision est restituée sur la ligne « Provisions pour risques fiscaux, sociaux et douaniers ».

- Accident en gare de Brétigny-sur-Orge

A la suite du déraillement du train Intercités Paris-Limoges n°3657 survenu le 12 juillet 2013 en gare de Brétigny-sur-Orge (Essonne), et après qu'ont été déposés auprès des juges d'instruction les deux rapports d'expertises judiciaires qu'ils avaient demandés, RFF et SNCF, devenues respectivement SNCF Réseau et SNCF Mobilités le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ont été mis en examen pour « homicides et blessures involontaires par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de prudence ou de sécurité » et entendus par les juges.

SNCF Réseau et SNCF Mobilités contestent fermement les expertises, mettent en doute le sérieux de l'expertise métallurgique et ont demandé un complément de travaux dont l'acceptation leur a été notifiée à la fin du mois de janvier 2016.

Ce complément n'apportant toujours pas de réponse aux questions restées en suspens, SNCF Mobilités a fait une demande de complément de mission d'expertise le 29 février 2016. Les juges d'instruction ont rendu une ordonnance de refus qui a fait l'objet d'un appel. Celui-ci a été accueilli par la chambre de l'instruction qui a ordonné un complément d'expertise, à réaliser pour octobre 2017.

Depuis l'accident, l'EPIC SNCF Mobilités a mis en place une équipe dédiée pour accompagner les victimes et leurs familles. Sans attendre, l'EPIC SNCF Mobilités s'est engagé, sous l'égide du coordonnateur désigné par le ministère des transports, dans un programme d'indemnisation des dommages corporels et matériels de cet accident. Depuis le dépassement de la franchise (3 M€), les indemnisations sont désormais prises en charge par l'assureur de responsabilités.

À titre préventif, SNCF Mobilités et SNCF Réseau ont lancé le 8 octobre 2013 un programme Vigirail pour renforcer la sécurité des aiguillages et moderniser la maintenance. Ce programme intègre les actions répondant aux recommandations émises par le BEA-TT (Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre) dans son rapport d'étape du 10 janvier 2014. A la suite des conclusions du rapport final rendu public par le BEA-TT le 18 septembre 2015, l'EPIC SNCF Mobilités s'est engagé à mettre en œuvre trois nouvelles recommandations.

- Recours devant le Conseil d'État pour le calcul du taux de cotisation vieillesse

Identifiant une incohérence dans le mode de calcul du taux T1 de cotisation vieillesse servant au financement du régime spécial de retraite, l'EPIC SNCF Mobilités a formulé une demande de modification auprès des ministères concernés. En l'absence de retour, l'entreprise a saisi le Conseil d'État, lequel a rejeté en janvier 2015 les recours portant sur les taux 2011 et 2012, considérant que les dossiers présentés n'étaient pas suffisamment argumentés. Le 20 mai 2016, le considérant entaché d'une erreur de droit dans l'application du décret du 28 juin 2007, le Conseil d'État a annulé l'arrêté interministériel du 16 juillet 2014 fixant les composantes T1 définitive pour 2013 et provisionnelle pour 2014 et ainsi validé l'approche proposée par l'entreprise. Le 12 juillet 2016, le Conseil d'État a également annulé l'arrêté interministériel du 27 juillet 2015 fixant les composantes T1 définitive pour 2014 et provisionnelle pour 2015.

Au titre des taux T1 2013 et 2014, un produit à recevoir estimé à 58 M€ a donc été comptabilisé sur l'exercice 2016, dont 29 M€ au 30 juin 2016, sur la ligne « Autres charges et produits opérationnels » du compte de résultat.

Par arrêté du 02 mai 2017, les taux définitifs T1 au titre des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 ont été publiés au Journal officiel. Ils intègreraient la nouvelle méthode de calcul préconisée par l'entreprise et avalisée par le Conseil d'État dans ses rendus de jugement de 2016.

Au titre des années 2015 et 2016, du fait de l'effet Réforme ferroviaire, le produit à recevoir acquis à l'EPIC SNCF Mobilités est plus faible et ressort à 23 M€. Par ailleurs, au titre des années 2013 et 2014, un produit complémentaire de 8 M€ a été reconnu dans les comptes au 30 juin 2017.

Par décret du 02 mai 2017, le taux T2, autre cotisation libératoire, destinée à contribuer forfaitairement au financement du régime spécial de retraite des cheminots, a été augmenté de 2 points à compter du 1er mai 2017. L'entreprise a déposé, le 23 mai 2017, un recours devant le Conseil d'État sur la base du décret du 28 juin 2007 qui prévoit notamment un mécanisme de revalorisation fondé sur l'évolution de certaines cotisations de droit commun.

- Recours indemnitaires liés aux ententes sur les marchés gares de Magenta et Condorcet d'Eole

Un protocole transactionnel en date du 19 février 2016 est venu clore l'action en dommages et intérêts de SNCF devenue SNCF Mobilités à l'encontre des entreprises ayant été sanctionnées par le conseil de la concurrence le 21 mars 2006 pour des pratiques d'ententes dans le cadre des marchés Eole de la gare de Magenta et de la gare de Condorcet, à l'exception des sociétés du groupe Bouygues (Bouygues, Bouygues Construction et Bouygues Travaux Publics) non signataires.

L'action en dommages intérêts se poursuit à l'encontre des sociétés du groupe Bouygues devant la Cour Administrative d'Appel de Paris après que le Tribunal Administratif de Paris a validé le désistement d'instance des défenderesses signataires du protocole transactionnel et tout en reconnaissant l'existence d'une faute dolosive susceptible d'engager la responsabilité des entreprises, et a rejeté, par

jugement du 31 mai 2016, la demande de l'EPIC SNCF Mobilités au motif que celui-ci ne rapportait pas la preuve de son préjudice. Par ailleurs, les sociétés du groupe Bouygues ont, de leur côté, demandé en appel la nullité du protocole transactionnel conclu le 19 février 2016.

#### **4.2.2.2 Provisions pour contrats déficitaires**

Il n'y a pas de contrat déficitaire significatif à mentionner pour la période.

## 5 CAPITAUX ET FINANCEMENTS

Le coût de l'endettement financier net et autres est constitué de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Résultat de juste valeur et couverture	19	-5	24
Coût de l'endettement financier net	-140	-140	0
Autres charges et produits financiers	-1	-14	13
<b>Coût de l'endettement financier net et autres</b>	<b>-122</b>	<b>-158</b>	<b>36</b>

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Charges financières	-345	-415	71
Produits financiers	222	257	-34
<b>Coût de l'endettement financier net et autres</b>	<b>-122</b>	<b>-158</b>	<b>36</b>

Un emprunt obligataire d'un montant de 1 milliard d'euros, à taux fixe swappé à taux variable pour la moitié du montant, a été émis en date du 2 février 2017 par l'EPIC SNCF Mobilités. Cet emprunt et le swap échoient le 2 février 2029. Une seconde tranche de 300 M€ a été émise le 31 mai 2017 (voir note 2.1 des comptes consolidés semestriels résumés).

Les diminutions constatées sur les justes valeurs positives et négatives des dérivés de transaction proviennent principalement des swaps receveurs et payeurs taux fixe du fait :

- de l'effet temps, les tombées de coupon ayant lieu majoritairement au premier semestre pour ce portefeuille ;
- de l'évolution des taux longs sur les marchés.

30/06/2017

**Rubrique au bilan et classes d'instruments  
En millions d'euros**

	Courant		EFN	Instruments financiers						Total comptable au bilan de la classe	Juste valeur					
	Non courant	Courant		À la juste valeur par capitaux propres	À la juste valeur amorti	À la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Prêts, créances, dettes au coût	À la juste valeur propres		À la juste valeur amorti	À la juste valeur par résultat	Juste valeur de la classe	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créance envers SNCF Réseau	670	54	724	-	724	-	-	-	-	724	1 038	-	1 038	-	-	-
Créance envers SNCF	401	61	462	-	462	-	-	-	-	462	508	-	508	-	-	-
Créance sur la Caisse de la dette publique	1 497	73	1 570	-	1 570	-	-	-	-	1 570	1 998	-	1 998	-	-	-
Cash collatéral actif	-	513	513	-	513	-	-	-	-	513	513	-	513	-	-	-
Autres prêts et créances	501	52	553	-	553	-	-	-	-	553	578	2	576	0	-	-
Actifs financiers de concession	1 229	112	1 341	-	1 341	-	-	-	-	1 341	1 548	-	1 548	-	-	-
<b>Sous-total prêts et créances</b>	<b>4 298</b>	<b>865</b>	<b>3 822</b>	-	<b>5 163</b>	-	-	-	-	<b>5 163</b>	<b>6 184</b>	<b>2</b>	<b>6 182</b>	<b>0</b>	-	-
Actifs de retraite	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	206	0	206	206	-	-	-	-	-	206	206	-	206	-	-	206
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	-	-	0	-	-	-	0	0	-	0	-	-	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	441	83	524	-	-	-	-	524	-	524	524	-	524	-	-	-
Juste valeur positive des dérivés de transaction	796	42	838	-	-	-	-	838	-	838	838	-	838	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 719	5 719	-	-	-	-	5 719	-	5 719	5 719	5 090	629	0	-	-
<b>Total des actifs financiers courants et non courants</b>	<b>5 754</b>	<b>6 709</b>	<b>10 903</b>	<b>206</b>	<b>5 163</b>	<b>6 558</b>	<b>206</b>	<b>524</b>	<b>524</b>	<b>12 451</b>	<b>13 471</b>	<b>5 092</b>	<b>8 173</b>	<b>206</b>	-	-
Emprunts obligataires	11 609	918	12 527	-	12 337	190	-	-	-	12 527	14 817	-	14 817	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 830	105	1 935	-	1 935	-	-	-	-	1 935	1 955	0	1 955	0	-	-
Dettes de location-financement	793	68	861	-	861	-	-	-	-	861	861	0	861	0	-	-
<b>Sous-total emprunts</b>	<b>14 232</b>	<b>1 091</b>	<b>15 323</b>	-	<b>15 133</b>	<b>190</b>	-	-	-	<b>15 323</b>	<b>17 633</b>	<b>0</b>	<b>17 633</b>	<b>0</b>	-	-
dont :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- évalués au coût amorti	11 866	1 066	12 931	-	12 931	-	-	-	-	12 931	15 136	0	15 135	0	-	-
- faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur	2 181	21	2 201	-	2 201	-	-	-	-	2 201	2 307	0	2 307	0	-	-
- évalués selon l'option "juste valeur" (*)	185	5	190	-	-	190	-	-	-	190	190	-	190	-	-	-
Juste valeur négative des dérivés de couverture	517	41	558	-	-	-	-	558	-	558	558	-	558	-	-	-
Juste valeur négative des dérivés de transaction	632	46	678	-	-	678	-	-	-	678	678	-	678	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>15 381</b>	<b>1 178</b>	<b>16 559</b>	-	<b>15 133</b>	<b>869</b>	-	<b>558</b>	<b>558</b>	<b>16 559</b>	<b>18 869</b>	<b>0</b>	<b>18 869</b>	<b>0</b>	-	-
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	2 046	2 046	-	2 046	-	-	-	-	2 046	2 046	348	1 698	-	-	-
Dettes sur engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle	1 189	-	1 189	1 189	-	-	-	-	-	1 189	1 189	-	1 159	30	-	-
<b>Total des passifs financiers courants et non courants</b>	<b>16 570</b>	<b>3 225</b>	<b>18 605</b>	<b>1 189</b>	<b>17 179</b>	<b>869</b>	<b>558</b>	<b>558</b>	<b>558</b>	<b>19 794</b>	<b>22 104</b>	<b>349</b>	<b>21 726</b>	<b>30</b>	-	-
<b>Endettement financier net du groupe</b>	<b>11 074</b>	<b>-3 371</b>	<b>7 703</b>	-	<b>13 357</b>	<b>-5 689</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>7 703</b>	<b>9 199</b>	<b>-4 743</b>	<b>13 942</b>	<b>0</b>	-	-

(\*) La valeur nominale des dettes enregistrées à la juste valeur sur option est de 150 M€.



31/12/2016

## Rubrique au bilan et classes d'instruments

En millions d'euros

	Non courant		Courant		EFN	Instruments financiers					Total comptable au bilan de la classe	Juste valeur		
						À la juste valeur par capitaux propres	Prêts, créances, dettes au coût amorti	À la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette		Juste valeur de la classe	Niveau 1	Niveau 2
Créance envers SNCF Réseau	670	27	697	-	-	-	697	-	-	697	1 045	-	1 045	-
Créance envers SNCF	405	51	456	-	-	-	456	-	-	456	511	-	511	-
Créance sur la Caisse de la dette publique	1 503	42	1 545	-	-	-	1 545	-	-	1 545	2 041	-	2 041	-
Cash collatéral actif	-	802	802	-	-	-	802	-	-	802	802	0	802	-
Autres prêts et créances	488	103	591	-	-	-	591	-	-	591	620	7	611	2
Actifs financiers de concession	1 227	155	1 383	-	-	-	1 383	-	-	1 383	1 603	-	1 603	-
<b>Sous-total prêts et créances</b>	<b>4 293</b>	<b>1 180</b>	<b>4 091</b>	-	-	-	<b>5 473</b>	-	-	<b>5 473</b>	<b>6 622</b>	<b>7</b>	<b>6 613</b>	<b>2</b>
Actifs de retraite	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	204	-	204	-	-	204	-	-	-	204	204	0	0	204
Actifs à la juste valeur par résultat	-	0	0	-	-	-	0	-	-	0	0	0	0	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	567	51	617	-	-	-	-	-	617	617	617	-	617	-
Juste valeur positive des dérivés de transaction	912	118	1 030	-	-	-	1 030	-	-	1 030	1 030	-	1 030	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	4 584	4 584	-	-	-	4 584	-	-	4 584	4 584	4 150	434	0
<b>Total des actifs financiers courants et non courants</b>	<b>5 988</b>	<b>5 932</b>	<b>10 322</b>	-	-	<b>204</b>	<b>5 473</b>	<b>5 614</b>	<b>617</b>	<b>11 909</b>	<b>13 058</b>	<b>4 157</b>	<b>8 694</b>	<b>207</b>
Emprunts obligataires	10 526	906	11 432	-	-	-	11 237	195	-	11 432	13 962	-	13 962	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 698	147	1 845	-	-	-	1 845	-	-	1 845	1 870	1	1 869	0
Dettes de location-financement	796	64	860	-	-	-	860	-	-	860	864	0	864	-
<b>Sous-total emprunts</b>	<b>13 020</b>	<b>1 117</b>	<b>14 137</b>	-	-	-	<b>13 942</b>	<b>195</b>	-	<b>14 137</b>	<b>16 697</b>	<b>1</b>	<b>16 696</b>	<b>0</b>
dont :														
- évalués au coût amorti	11 446	998	12 444	-	-	-	12 444	-	-	12 444	14 936	1	14 935	0
- faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur	1 381	118	1 499	-	-	-	1 499	-	-	1 499	1 566	0	1 566	-
- évalués selon l'option "juste valeur" *	193	2	195	-	-	-	-	195	-	195	195	0	194	0
Juste valeur négative des dérivés de couverture	549	44	593	-	-	-	-	-	593	593	593	-	593	-
Juste valeur négative des dérivés de transaction	736	86	822	-	-	-	-	822	-	822	822	-	822	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>14 305</b>	<b>1 247</b>	<b>15 552</b>	-	-	-	<b>13 942</b>	<b>1 017</b>	<b>593</b>	<b>15 552</b>	<b>18 111</b>	<b>1</b>	<b>18 110</b>	<b>0</b>
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	2 744	2 744	-	-	-	2 744	-	-	2 744	2 744	287	2 457	-
Dettes sur engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle	1 176	1	1 177	-	-	1 177	-	-	-	1 177	1 177	-	1 146	31
<b>Total des passifs financiers courants et non courants</b>	<b>15 481</b>	<b>3 992</b>	<b>18 296</b>	-	-	<b>1 177</b>	<b>16 686</b>	<b>1 017</b>	<b>593</b>	<b>19 473</b>	<b>22 032</b>	<b>288</b>	<b>21 713</b>	<b>31</b>
<b>Endettement financier net du groupe</b>	<b>9 760</b>	<b>-1 786</b>	<b>7 974</b>	-	-	-	<b>12 595</b>	<b>-4 597</b>	<b>-25</b>	<b>7 974</b>	<b>9 605</b>	<b>-3 869</b>	<b>13 477</b>	<b>-2</b>

\* La valeur nominale des dettes enregistrées à la juste valeur sur option est de 153 M€.

## 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les principales variations des engagements donnés sont les suivantes sur la période :

- Les engagements d'investissement pour l'exploitation de matériel ferroviaire augmentent en net de 2 557 M€ :
  - o L'augmentation provient essentiellement du nouveau programme d'investissement de 71 rames de RER Nouvelle Génération pour 1 321 M€ ; d'un nouveau contrat d'acquisition de 83 rames Régio2N pour 951 M€ chez Transilien; de nouveaux engagements d'achat de 15 rames TGV 3UFC pour 424 M€ ; d'un nouveau contrat d'acquisition de rames Regiolis signé avec l'AFITF pour 242 M€ ; de la convention de modernisation du matériel roulant TER pour 254 M€.
  - o La diminution provient des acomptes versés sur l'acquisition de 40 rames TGV 2 niveaux pour 190 M€ ; des livraisons de rames Siemens pour 72 M€ chez Eurostar ; des dépenses constatées et de l'avancement des investissements réalisés sur du matériel TER pour 189 M€ et sur des RER Nouvelle Génération pour 144 M€.
- Les engagements d'achat et de financement d'immobilisations autres que le matériel ferroviaire augmentent de 364 M€, dont 105 M€ pour des nouveaux ateliers TER et 164 M€ sur le réseau Transilien pour, essentiellement, des projets de création et d'adaptation d'ateliers de maintenance pour les nouvelles rames RER nouvelle génération et des projets relatifs à la billettique et au contrôle des titres de transport.
- De nouveaux baux immobiliers font augmenter les engagements de location simple immobilière de 139 M€.
- Les garanties opérationnelles et financières augmentent de 100 M€, majoritairement du fait de la signature d'un nouveau contrat à Manchester chez Keolis pour 59 M€.

Les principales variations des engagements reçus sont les suivantes sur la période :

- Les engagements de financement d'investissements à recevoir des Régions pour l'exploitation du matériel ferroviaire augmentent en net de 1 762 M€ :
  - o L'augmentation est corrélée avec les engagements donnés d'achat de nouvelles rames Régio2N sur Transilien pour 951 M€. Elle provient, par ailleurs, de nouveaux engagements portant sur 71 rames RER Nouvelle Génération pour 724 M€ ; de nouvelles rames Regiolis sur Intercités pour 196 M€ suite à la signature de la convention de financement avec l'AFITF au cours du premier semestre 2017 ; de la convention de modernisation du matériel roulant TER pour 219 M€.
  - o La diminution provient des investissements réalisés sur la période par Transilien pour 161 M€ liés aux rames Nouvelles Automotrices Transilien, Regio2N et Tram Train ; par Intercités pour 98 M€ sur des rames Regiolis ; par TER pour 83 M€ sur des rames Regio2N et 62 M€ sur des rames Regiolis.
- Les engagements de financement d'investissements à recevoir des Régions pour l'exploitation des immobilisations autres que le matériel ferroviaire augmentent de 149 M€ en lien principalement avec des travaux de nouveaux ateliers TER (85 M€) et la rénovation d'ateliers accueillant les nouvelles rames Regiolis (16 M€) et le financement de nouveaux projets chez SNCF Gares et Connexions pour 34 M€.

Par ailleurs, les promesses de vente immobilières données et reçues diminuent de 120 M€ essentiellement du fait des cessions réalisées en début d'année 2017 (voir 2.1).

SNCF Mobilités a également mis en place une opération d'affacturage revolving pour la cession de créances clients dans le secteur Geodis. Les opérations portent sur la totalité du montant des créances cédées. Elles peuvent être réalisées avec une fréquence mensuelle. Les risques de contrepartie et de retard de paiement sont transférés au factor ainsi que les avantages attachés aux créances. Les créances étant en euro et cédées en euro, il n'existe pas de risque de change. A ce titre, le Groupe est considéré comme avoir transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux créances. S'agissant de créances d'exploitation, les cessions se traduisent pour le Groupe par des encaissements présentés parmi les flux liés aux activités opérationnelles dans l'état des flux de trésorerie. Les cessions réalisées à la clôture ont

permis de recevoir un encaissement net de 101 M€ de la part du Factor de façon anticipée par rapport au délai de recouvrement habituel des créances.

## **7 PÉRIMÈTRE**

Il n'y a pas de variations significatives constatées sur le périmètre au cours de la période.

**SNCF Mobilités**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017**

### **SNCF Mobilités**

9, rue Jean-Philippe Rameau  
93212 Saint Denis cedex 02

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique en date du 18 avril 2014 et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe SNCF Mobilités, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans les paragraphes suivants. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Comme mentionné en note 1.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, dans le cadre de l'établissement du contrat opérationnel décennal entre l'Etat et SNCF Mobilités et de sa trajectoire financière, le plan stratégique de Gares & Connexions avait été modifié au cours du second semestre de l'année 2016, conduisant à une reprise de la perte de valeur des actifs de l'UGT Gares & Connexions à hauteur de 273 millions d'euros au 31 décembre 2016. Au 30 juin 2017, la société n'a pas identifié de nouveaux indices de pertes ou de reprises de valeur.

La sensibilité de la valeur recouvrable de ces actifs aux hypothèses économiques et financières reste très élevée au 30 juin 2017. Plusieurs aléas et incertitudes importants continuent de peser sur les perspectives économiques et financières de l'UGT Gares & Connexions, à savoir, (i) un modèle tarifaire toujours en cours de négociation et d'adaptation, (ii) un transfert possible des gares et de leur gestion hors de SNCF Mobilités, mis en avant par l'ARAFER et dans un rapport du Gouvernement au Parlement dont il est aujourd'hui difficile d'apprécier les éventuelles conséquences sur le cadre opérationnel, économique et financier de cette activité, (iii) et une trajectoire financière qui, comme

illustré sur ces deux dernières années, est sujette à des adaptations pour tenir compte des évolutions de l'environnement économique, réglementaire et de régulation.

Ces éléments pourraient se réaliser dans un avenir proche, avec des interactions ne pouvant être précisément déterminées, affectant la valeur d'utilité des actifs de l'UGT Gares & Connexions telle qu'établie par SNCF Mobilités.

Dans ce contexte, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère probant de ces projections, et en conséquence, de nous prononcer sur la valeur nette comptable des actifs de l'UGT Gares & Connexions qui s'élève à 1 622 millions d'euros au 30 juin 2017.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose le contexte ainsi que les incertitudes et les aléas continuant de peser au 30 juin 2017 sur certaines hypothèses économiques et financières retenues par SNCF Mobilités pour déterminer la valeur recouvrable des actifs de ses unités génératrices de trésorerie Eurostar et TGV France et Europe (à l'exclusion d'Eurostar et Thalys). La réalisation de ces hypothèses restant incertaine au 30 juin 2017 et la sensibilité des valeurs recouvrables à ces dernières étant très élevée, l'estimation des valeurs de ces actifs et des engagements de rachat associés, et par voie de conséquence celle des actifs d'impôts différés, pourrait varier dans le temps de façon significative.

## **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Laurent Daniel

Pierre Marty

Christine Vitrac

Denis Thibon